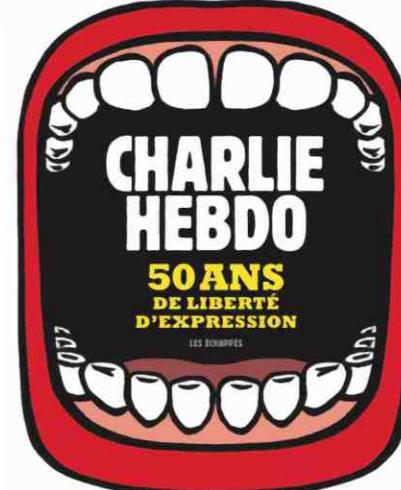


LE MAKING OF  
DU PROCÈS PAR YANNICK  
HAENEL ET BOUCQ

LAÏCITÉ  
LES MÉTAMORPHOSES  
DE MACRON

3€ / N° 1482 / 16 DÉCEMBRE 2020



# CHARLIE HEBDO

PROCÈS  
DES ATTENTATS  
DE JANVIER  
2015

N°1482 FRANCE MÉTRO : 3€ - BEL/LUX : 3,50€ - ESP/IT/PORT/CONT/AND : 3,50€ - FIN/A : 6€ - AUI/A : 5€ - DOM/A : 4,30€ - MAY : 4,20€ - CH : 5,10 CHF - CAN : 6,50\$CAD - N/CAL/A : 7,00 XPF - POL/A : 7,00 XPF - TUN : 5,90 TND charliehebdo.fr

L 14057 - 1482 H - F: 3,00 € - RD



## PROCÈS DES ATTENTATS DE JANVIER 2015

# La vérité manquante

Le réquisitoire sévère du parquet antiterroriste a galvanisé la défense.

**YANNICK HAENEL**

**E**n écoutant le double réquisitoire de M<sup>e</sup> Julie Holveck et de M<sup>e</sup> Jean-Michel Bourlès, parfois brillants, parfois expéditifs, souvent énergiques dans leur démarche et pour le moins essoufflés dans leurs déductions, nous avons ainsi eu la sensation décourageante d'avoir dépensé plus de trois mois de notre vie pour peu de chose, tant leurs minutieuses synthèses semblaient n'apporter rien de neuf ou presque par rapport au dossier de l'instruction.

On pourra trouver bien sévère le couperet qui s'abat sur certains de ces accusés qu'on ficelle un peu vite avec les autres (je pense en particulier à Catino, qui se retrouve, contre toute logique psychologique, crédité d'une participation à une entreprise criminelle terroriste parce qu'il aurait vu Coulibaly ou vu Polat, qui a vu Coulibaly).

À l'inverse, la démonstration accablante à l'endroit de Farès, qui a avoué d'emblée avoir vendu l'une des armes qui a servi à Coulibaly, échappe à la qualification de «terrorisme». Une telle réquisition peut à la fois sembler logique (Farès ne connaît pas Coulibaly) et discutable, car son commerce devient-il soudain imperméable à ses effets? Sa responsabilité dans les crimes n'est-elle pas au contraire originale, au même titre qu'un Claude Hermant qui nourrit sans scrupule la possibilité même du terrorisme, lequel, sans armes, n'existerait pas?

L'abomination semble restée collée aux flaques de sang des 7, 8 et 9 janvier 2015 : en réalité, elle est là, autour de nous, elle stagne avec tous ceux qui cherchent à ne pas l'oublier, elle persiste car nous ne lui avons pas encore fait face.

Ainsi a-t-on assisté à la lecture des peines demandées par le parquet national antiterroriste (je rappelle que la cour prend note de ces réquisitions, mais ne délibère qu'après les plaidoiries de la défense).

**Ali Riza Polat** est le seul à être jugé pour complicité des attentats terroristes : le parquet réclame à son encontre la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans.

**Willy Prévost**, jugé pour association de malfaiteurs terroriste criminel : dix-huit ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

**Christophe Raumel**, le seul à ne pas avoir de mention à caractère terroriste dans les accusations qui sont portées contre lui : cinq ans de détention.

**Nezar Mickaël Pastor Alwatik**, pour association de malfaiteurs terroriste : vingt ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

**Amar Ramdani**, pour association de malfaiteurs terroriste criminelle : dix-sept ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

**Saïd Makhlof** : treize ans de réclusion.

**Mohamed Farès** : sept ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

**Abdelaziz Abbad**, pour association de malfaiteurs terroriste : dix-huit ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

**Miguel Martinez** : quinze ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

**Metin Karasular** : quinze ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers et d'une interdiction de territoire français.

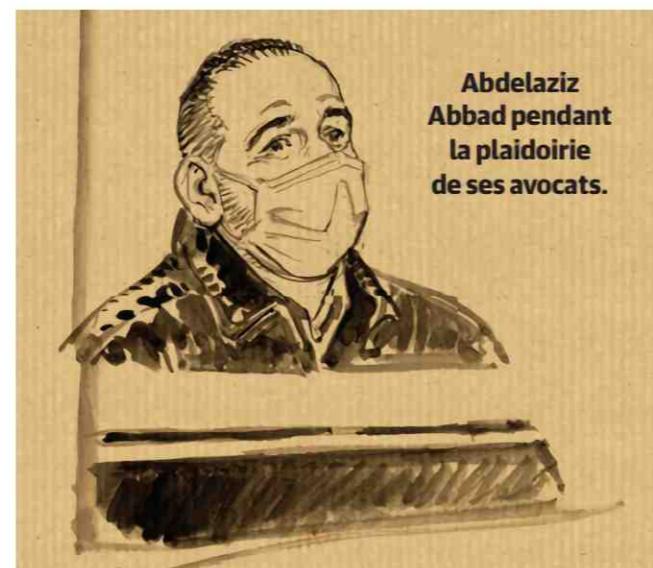
**Michel Catino** : quinze ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

Enfin, à l'encontre des trois accusés absents de ce procès, les peines maximales ont été requises : pour **Hayat Boumeddiene**, l'épouse d'Amedy Coulibaly, toujours en fuite, trente ans de réclusion ont été requis pour association de malfaiteurs terroriste. Quant aux **frères Belhocine**, présumés morts en Syrie : vingt ans de réclusion pour **Mehdi**, et la réclusion à perpétuité pour **Mohamed**.

# DERNIÈRES PLAIDIÉES



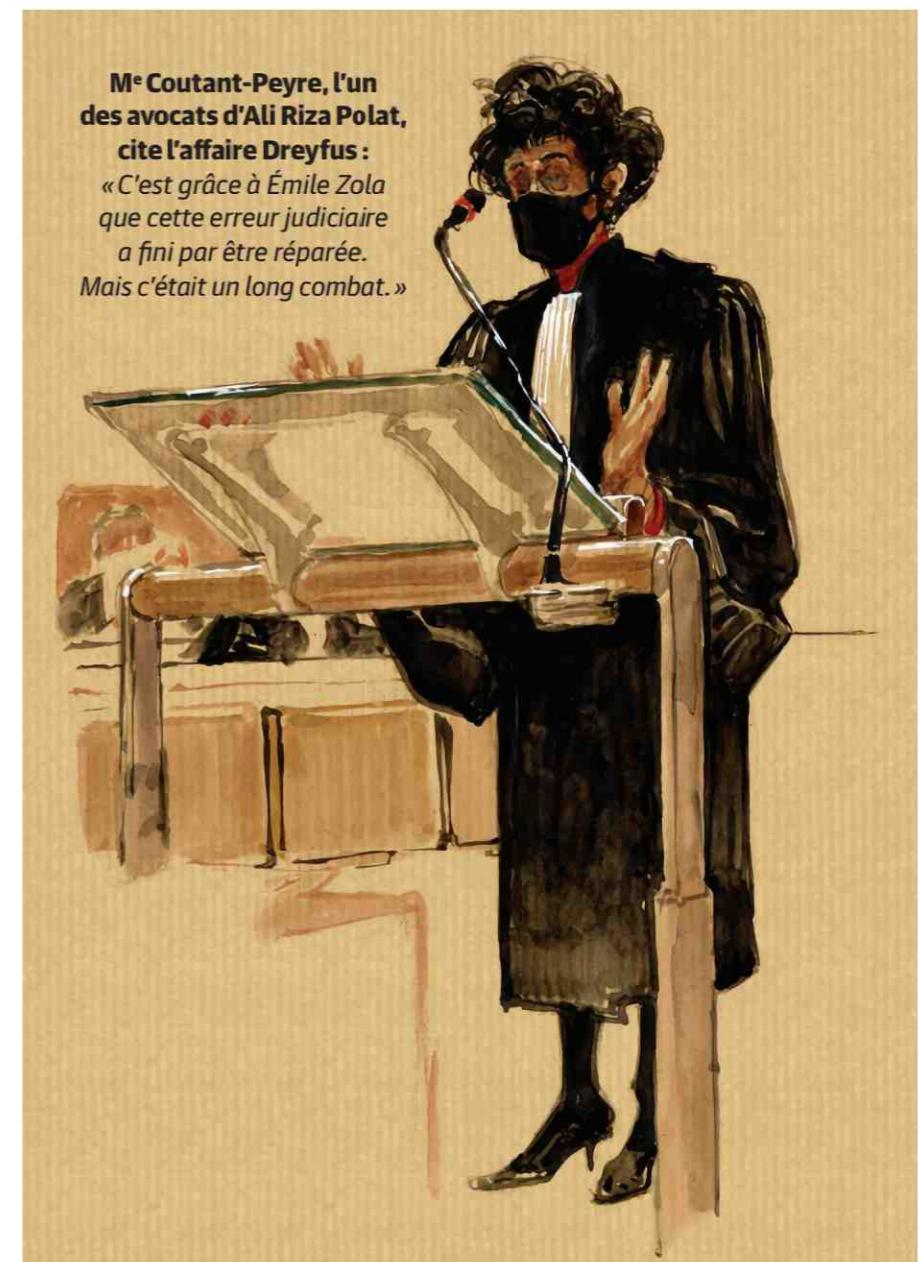
**M<sup>e</sup> Holveck,  
l'avocate générale :**  
« Il y a des procès où, face  
à l'horreur des crimes, il faut garder  
la tête de marbre. »



**Abdelaziz  
Abbad pendant  
la plaidoirie  
de ses avocats.**



**M<sup>e</sup> Bouchat,  
l'un des avocats de  
Metin Karasular.**



**M<sup>e</sup> Coutant-Peyre, l'un  
des avocats d'Ali Riza Polat,  
cite l'affaire Dreyfus :**  
« C'est grâce à Émile Zola  
que cette erreur judiciaire  
a fini par être réparée.  
Mais c'était un long combat. »

Puis il y a la défense. On vient à peine d'entendre les réquisitions du parquet que déjà une parole s'élève qui va rejouer le destin des accusés, réveiller une espérance et, peut-être, rattraper une erreur.

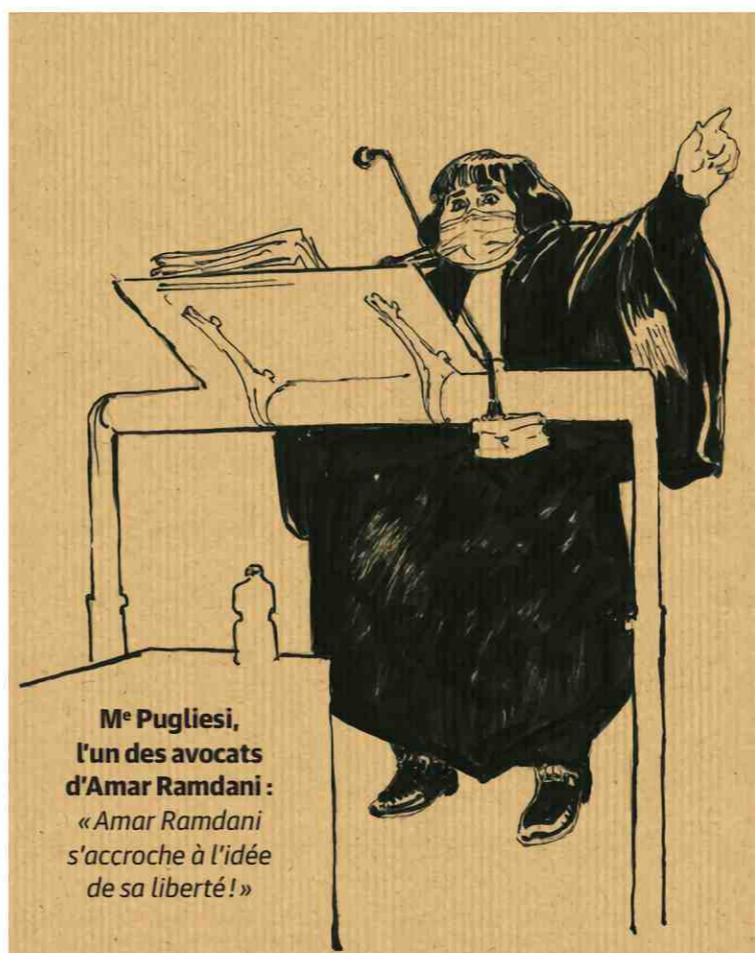
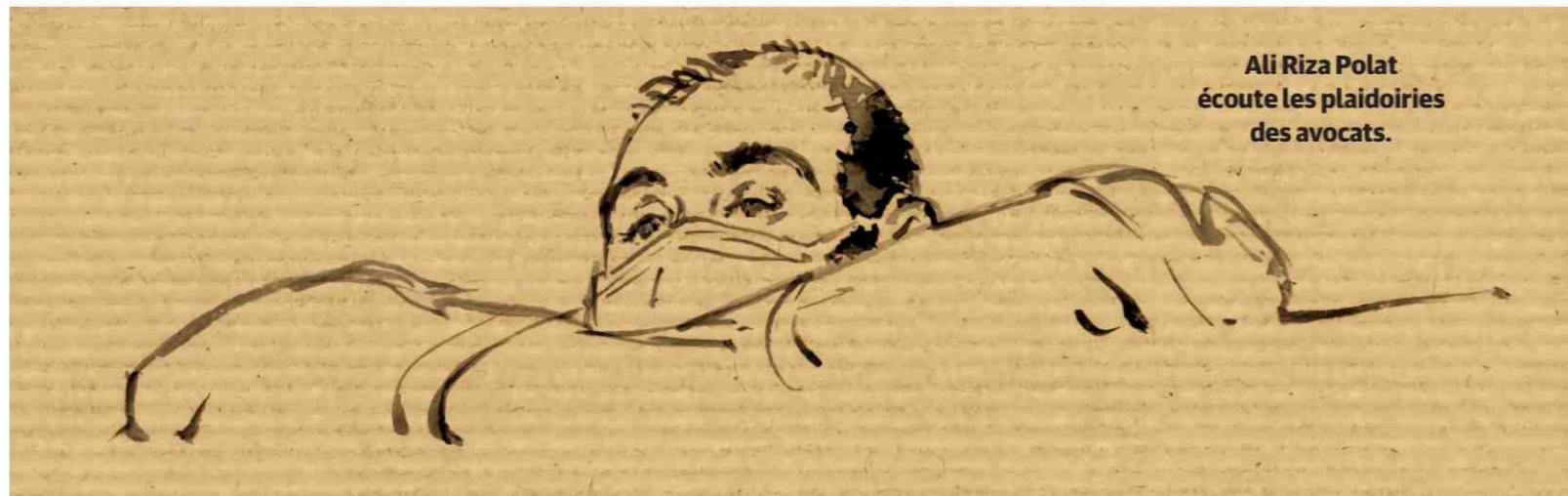
À cet égard, les très sévères réquisitions du parquet antiterroriste ont galvanisé la défense : à la nécessité de porter la voix des accusés s'est joint le sentiment d'une injustice qui les écrasait.

Alors, même si elle peut paraître légitime, même si son caractère subversif rejette des raisonnements qu'on se tient, concernant notamment la faillite des services de renseignements, on peut douter de l'efficacité d'une plaidoirie comme celle de M<sup>e</sup> Isabelle Coutant-Peyre, dont le caractère avant tout politique, visant à attaquer l'État et à le considérer comme étant, à sa façon administrative, un terrorisme,

se révèle contre-productif pour l'homme qu'elle défend, c'est-à-dire Ali Riza Polat, qui, comme tous les accusés dans ce procès, mais peut-être plus encore que les autres, a besoin qu'on l'extirpe de l'image des scènes de crime qui nous hantent et nous empêchent d'y voir clair.

Ainsi M<sup>e</sup> Antoine Van Rie, qui défend le même client, a-t-il fait réexister Polat – un Polat non radicalisé, un Polat «victime de Coulibaly», un Polat ordinaire, qui panique et fait n'importe quoi. Il n'est pas évident que ce portrait rectifié convainque qui que ce soit, mais du moins a-t-on pu entendre dans le détail combien les indices peuvent parler autrement que selon le sens que leur donne l'accusation, et combien même une cause désespérée peut être défendue en pointant des incohérences qui l'accablent : « *On reproche tout à Polat*, a dit M<sup>e</sup> Van Rie, surtout ce qui ne nous convient pas. »

# OIRIES AVANT FERMETURE



La plaidoirie de Mme Clémence Witt concernait quant à elle Christophe Raumel, et elle a été absolument remarquable. Certes, le « périmètre d'implication » de son client, comme elle dit, était réduit (il a accompagné Prévost lors d'achats qu'il a stockés pour lui), mais la clarté percutante de chacun de ses énoncés aura manifesté le décalage entre ce qu'est Raumel et la supposée menace qu'il représente.

Michel Catino a lui aussi été bien défendu : le parquet ayant prononcé contre lui, à la surprise générale, quinze années de prison, il était nécessaire que ses avocats le débarrassent des approximations qui l'accusent. Mme Beryl Brown a ainsi déconstruit des supputations, désactivé des conjectures, clarifié des ambiguïtés et procédé à des déductions qui, au final, ont réussi à produire le portrait d'un homme qui n'a pas fait grand-chose de criminel.

Enfin, la plaidoirie en faveur de Metin Karasular, portée entre autres pendant plus de deux heures, dans un style haut en couleur, par Mme Michel Bouchat, aura eu le mérite de désembrouiller un peu ce qui touche aux activités d'un homme qui « a toujours vécu dans la marginalité », un trafiquant d'armes qui se retrouve, à cause notamment de Polat, prisonnier d'une histoire dont il semble difficile de se défaire.

Mme Margaux Durand-Poincloux, qui défendait Abdelaziz Abbad, a ironisé sur la thèse du parquet selon laquelle Saïd Kouachi serait venu « se servir en armes » dans le garage d'Abbad et Martinez, faisant d'une « rencontre fortuite » un événement « compatible avec les éléments de la procédure » : on ne l'a pas prouvée, mais comme elle n'est pas impossible, l'accusation tire d'une chose pas impossible une certitude. Mme David Apelbaum a lui aussi dénoncé la fabrication d'une

histoire « surréaliste » visant à faire d'Abdelaziz Abbad un radicalisé proche des Kouachi. Avec une pugnacité caustique, il a également déploré le fait qu'on ait tellement reproché aux accusés de mentir durant ces trois mois d'audiences : « On veut qu'ils disent la vérité, on veut qu'ils soient dignes », comme si c'était uniquement à eux de la dire, et de bien se comporter, comme si un procès était forcément le lieu d'un miracle, celui de la vérité sortant à la fin de la bouche de tous.

Mme Margot Pugliesi a quant à elle posé cette question directe, amère, inquiète : « Est-ce qu'on peut y croire encore, à la justice antiterroriste ? » Décrivant, au long d'une plaidoirie menée avec une grande clarté et un brio rigoureux, tout un système judiciaire qui s'est construit dans la peur depuis les attentats de 2015, elle indique que face à lui on se sent très fragile, surtout quand on pense qu'il ment. Du moins concernant son client, Miguel Martinez, dont le parquet a eu besoin d'en faire le radicalisé de ce dossier. À peine avait-il poussé la porte de la juge d'instruction que celle-ci s'exclamait : « Je n'avais pas encore de barbu ! » Ce trait d'esprit allait devenir une thèse.

Enfin, Mme Hugo Lévy a défendu Willy Prévost. Dans sa plaidoirie dense, affûtée, nourrie de toute une littérature sur l'islam radical, il s'est employé à montrer comment il était impossible que Prévost soit le lieutenant de Coulibaly puisqu'il en était avant tout le souffre-douleur : « À tous ceux qu'il connaît, Coulibaly a planté un couteau dans le dos. » À cet égard, « le corps de Willy Prévost est à lui seul une histoire de la violence », a rappelé Mme Lévy (Prévost ayant été entre autres passé à tabac à coups de batte de base-ball par Coulibaly).

Mme Zoé Royaux a défendu Saïd Makhlouf avec âpreté : à la violence de l'accusation, à la violence de ce qu'il vit depuis qu'il est incarcéré, elle a opposé une autre violence, celle d'une révolte qui l'a vue déchiqueter les charges qui pèsent contre son client, au point qu'à la fin on se disait qu'il n'en restait rien. C'est l'effet que produit, sans doute, une défense bien menée ; c'est peut-être aussi que Makhlouf n'y est pas pour grand-chose. Il y a son ADN sur la lanière d'un Taser parce que Coulibaly se serait assis, en son absence, sur son divan. Voilà tout, mais que venait faire ici Coulibaly ?

Enfin, la défense de Ramdani, menée par le tandem Saint-Palais-Pugliesi, a été passionnante. Nous étions au cœur du dossier, et quelle que soit notre position intime sur ce procès, quelles que soient nos attentes, il faut le dire et être juste : c'est le plus souvent grâce à la défense que nous affrontons enfin le cœur des faits, leurs détails, les trajectoires d'engrenage, les simultanéités.

Il a parfois semblé, en écoutant la longue et très précise plaidoirie de Mme Daphné Pugliesi, que nous apprenions enfin certaines choses, après trois mois. Le dossier des ventes d'armes, tenu à l'écart par l'instruction, tu par l'accusation, et brandi de manière beaucoup trop abstraite par la défense, s'est enfin ouvert grâce au travail vigoureux de Mme Pugliesi, et l'on a entendu les dates des livraisons, on a eu les prix, les noms, et l'on a donc pu comprendre, et peut-être admettre, ou même être convaincu que Coulibaly avait donc déjà sa filière d'achats et qu'il n'avait donc pas besoin de tous ceux qui sont dans le box.

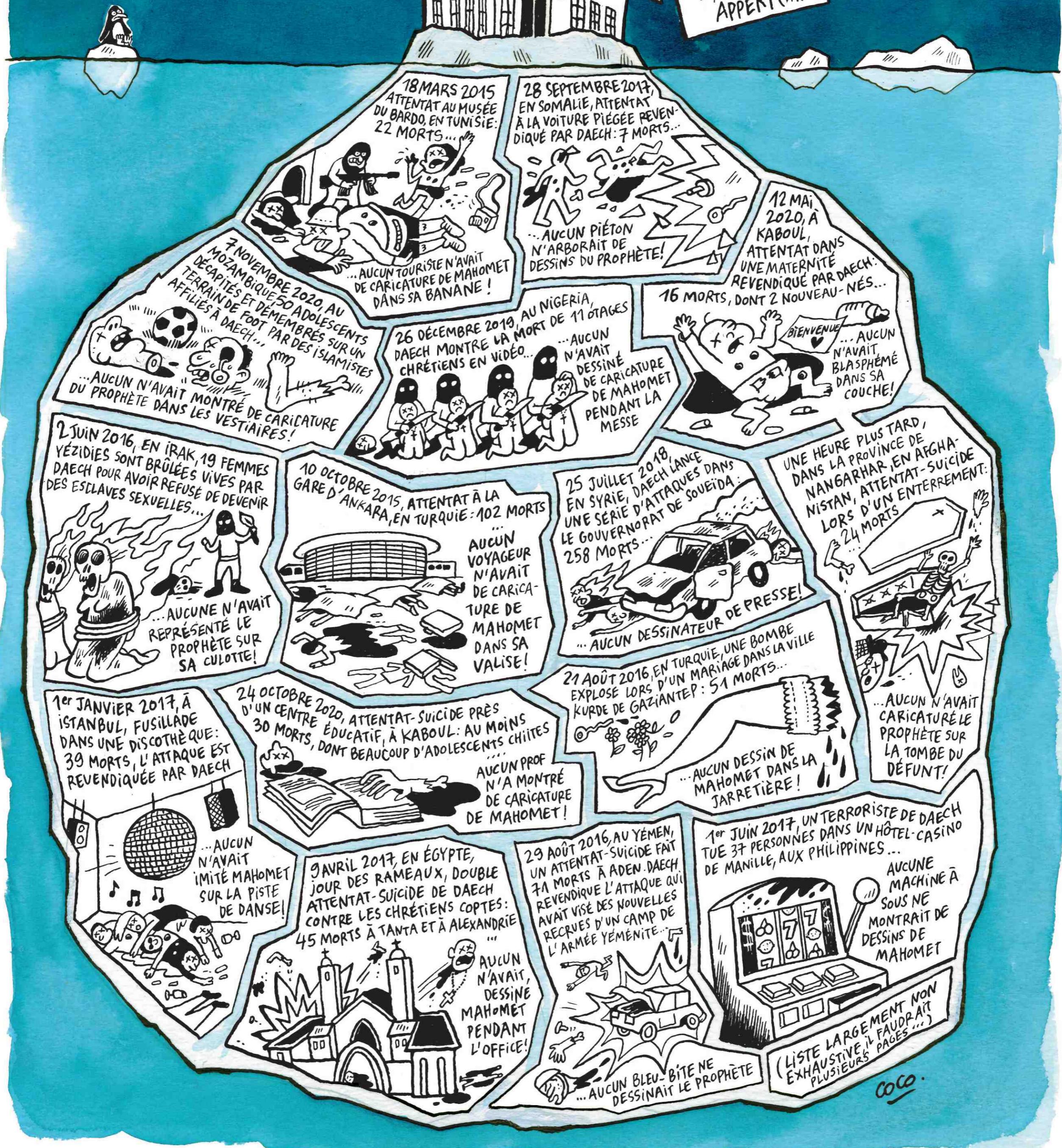
Selon elle, Ramdani est avant tout un escroc, ami de Coulibaly, qui n'a pas pu faire partie du cercle de confiance de celui-ci – et n'a donc pas pu être au courant de ses projets terroristes, encore moins y participer – parce que Coulibaly ne se confiait qu'à des extrémistes.

Qu'on soit convaincu ou non par la démonstration de Mme Pugliesi, on a eu l'impression qu'un travail colossal avait été fourni par elle. En nous rappelant que Coulibaly avait autofinancé ses crimes et possédait 60 200 euros, obtenus grâce à ses escroqueries, elle nous a appris soudain que « les attentats lui avaient coûté 12 500 euros ».

Ce chiffre nous a glacés, non pour son montant, mais parce que nous était redonné brutalement à entendre que le crime est chiffrable, que la tuerie est une dépense, et que la mort de 17 personnes coûte de l'argent. On a eu l'impression, en fin d'après-midi, que sa pile de dossiers bleus, posée sur la vitre de la barre, et qu'elle ouvrait pour en sortir des informations précises, parfois inédites, contenait encore d'autres vérités, et que peut-être l'une d'elles aurait suffi à éclairer cet effrayant trou noir qu'est le dossier incomplet, frustrant, tragique et inacceptable des attentats de janvier 2015.

Mais laquelle ? Quelle vérité ? Nous avons beau l'exiger pour les morts, pour les survivants, pour les accusés eux-mêmes, elle reste manquante, falsifiée ou illisible. Et si l'on a eu hier après-midi la sensation que Mme Pugliesi s'en était approchée au plus près, nous avons vu aussi, en un éclair mélancolique, ses dossiers bleus s'éloigner, et glisser peut-être dans l'oubli, comme ces cartons qui s'entassent au fond d'un grenier et contiennent une lettre que personne ne lira plus. ●

# CHARLIE LA PARTIE ÉMERGÉE DE L'ICEBERG



# LE CRÉTINISIER DE LA SEMAINE

## PRISONS 5 ÉTOILES

**SISI, LE PRÉSIDENT ÉGYPTIEN**, répondant au fait que les ONG défendent les droits de l'homme reprochent à son pays de détenir dans ses geôles 60 000 prisonniers d'opinion : « Il y a en tout et pour tout 55 000 places de prison en Égypte ! J'aimerais qu'on m'explique d'où vient ce chiffre » (*Le Figaro*, 9/12). Mais si on attache les prisonniers accroupis avec la tête entre les jambes, comme le veut la coutume, on gagne 50 000 places.

## GOUVERNANCE

**UN MEMBRE DE L'EXÉCUTIF** qui tient à garder l'anonymat, à propos de la Convention citoyenne sur le climat : « Confier la défense de l'environnement à 150 gus tirés au sort, c'est comme confier la réforme de la fiscalité au dernier gagnant du Loto » (*Le Figaro*, 9/12). Ce n'est pas plus idiot que de confier la France à 40 gus sortis d'une école de commerce.

**IL FAUT QU'ON REPRENNE EN MAIN CETTE HISTOIRE DE CLIMAT OU NOTRE ESPÈCE EST MENACÉE.**



## 31 DÉCEMBRE: SOYEZ RAISONNABLES



## BONNET DE NUIT

**JEAN CASTEX**, incitation à la glottophobie : « La Saint-Sylvestre concentre tous les ingrédients d'un rebond épidémique. Nous devons être responsables, rester chez soi le 31 décembre » (*Le Figaro*, 11/12). De toute façon, on ne comptait pas t'inviter.

## TEXTE SACRÉ

**EMMANUEL MACRON**, toujours à propos de la Convention citoyenne sur le climat : « Je ne vais pas dire parce que ces 150 citoyens ont écrit un truc, c'est la Bible, ou le Coran » (*Brut*, 4/12). Lesquels n'ont été écrits que par un seul Khmer vert.

## DOUCHE COMPRISE

**JEAN CAU**, dans ses *Croquis de mémoire*, à propos de Giscard : « Il entraînerait la France derrière lui, en laissant dans son élégant sillage un parfum délicat de savonnette » (*Le Point*, 4/12). Et selon

l'odeur de la savonnette, on savait s'il sortait de chez Danièle Gilbert ou de chez Lady Di.

## LICENCE IV

**JEAN-MICHEL BLANQUER**, vous passerez dans mon bureau : « Il était plus facile au début du quinquennat d'ouvrir une école que d'ouvrir un bar » (*Le Figaro*, 10/12). Et à partir du moment où ça s'est inversé, Castaner est parti.

## SAUVAGEON

**GÉRALD DARMANIN**, le ministre qui habite à l'endroit que ne connaît pas Sérgolène Royal : « J'ai un peu l'impression d'être

le sanglier dans la battue, mais les sangliers les plus malins savent qu'il faut attendre la fin de la battue » (*Le Figaro*, 10/12). Pourtant, aux dernières nouvelles, la police ne contrôle pas l'identité des sangliers.

## HAUTS-DE-SEINE

**NICOLAS SARKOZY, aka Bismuth** : « J'ai encore confiance en la justice de notre pays » (*20 minutes*, 10/12). Une façon de dire aux juges : vous voulez combien ?

## PAS DE VAGUES

**LE PRÉSIDENT ÉGYPTIEN**, Sissi, grand démocrate : « Peut-on rire de tout sans envisager que cela puisse être perçu par d'autres comme un signe de mépris ? » (*Le Figaro*, 9/12). Alors que l'arrachage des ongles, c'est un signe de respect.

## REINE-DES-PRES

**SÉRGOLÈNE ROYAL**, à propos du « Beauvau de la sécurité » annoncé par le gouvernement : « Vous croyez qu'il y a beaucoup de gens qui connaissent l'adresse du ministère de l'Intérieur ? [...] Dans le fin fond de nos campagnes, Beauvau... Ils savent ce que c'est qu'un veau, un veau qui est beau, oui » (*Sud Radio*, 8/12). En revanche, la bravoure, ils savent tous ce que c'est.

## ON A REÇU ÇA

### Souvenirs, souvenirs

Riss a réussi ce matin à me replonger au moins vingt-cinq ans en arrière... Je me souviens très bien de la photo où il serre la pogne à Giscard, avec cette légende (à deux, trois mots près) : « En faisant son marché, Riss a ramené une vieille courge...

Fred B.

### Témoignage

Un lycée de province, dans le Jura. Un collègue prof propose qu'un espace de l'établissement soit nommé du nom de Samuel Paty et que cet espace soit dédié à la liberté d'expression. Que croyez-vous qu'il advint de cette proposition d'hommage, de mémoire et de projet pédagogique ? « Ce nom est inutile » ; « Ça ne sert à rien » ; « Les élèves sont indifférents » ; « Ce n'est pas sain » ; « C'est un homme ordinaire » ; « C'est un fonctionnaire pas

engagé, il faisait juste son travail » ; « Sa seule gloire, c'est d'être mort ». Tout cela n'est qu'une collecte de propos de professeurs entendus lors de l'assemblée générale amenée à en débattre. Le nom de Samuel Paty sera finalement mis aux voix dans un sondage... Ne pas donner de nom, un mot désigne cela, il nous vient directement du latin *ignominia*, de *in* (« sans ») et (*g*)*nomen* (« nom »), c'est l'ignominie. Thierry P.

### Un peu d'humour

Petite question à Dominique B. au sujet de l'article « Bouclons les vieux » signé Guillaume Erner dans le numéro 1480 du 2 décembre 2020 et de l'interprétation qu'il en fait (les vieux se rebiffent) : êtes-vous sûr d'avoir bien compris l'intention de M. Erner ? Personnellement, j'ai noté que M. Erner a pris soin de préciser : « Le moins éveillé des étudiants en statistique pourrait imaginer... », etc. Merci à tous les membres de l'équipe de *Charlie* qui apportent, avec beaucoup de légèreté, leur éclairage et leur humour sur une actualité qui ne laisse de nous surprendre...

Marie-Pierre C.  
Michel S., lecteur depuis 1970

## Édito



## ON NE TUE PAS UNE IDÉE

Riss

Quand vous lirez ces lignes, le verdict du procès des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 viendra d'être rendu. Le cycle de la violence, qui s'était ouvert il y a bientôt six ans dans les locaux de *Charlie Hebdo*, se sera enfin refermé. Au moins sur le plan pénal car, humainement, les répercussions ne s'effaceront jamais, comme les témoignages des victimes venues s'exprimer à la barre le mirent en évidence. Ce fut peut-être le seul moment de sincérité dans ce procès, où les accusés et beaucoup de témoins n'ont cessé de mentir et de dissimuler leurs intentions et leurs actes. Finalement, la vérité ne se sera manifestée que du côté des victimes.

La grande difficulté, pendant ces quatre mois, fut de démontrer la responsabilité des accusés. Il ne faut pas rêver, dans ce procès comme dans bien d'autres, la preuve absolue n'existe pas. C'est souvent une conjonction d'indices basés sur des faits apparemment sans rapport qui permet de se forger une intime conviction. Les mensonges des accusés étaient tels qu'ils nous ont obligés à reconstituer des rencontres, des intentions qui ne laissaient aucune trace puisqu'elles furent orales et jamais écrites. Ces mensonges semblaient rédiger sous nos yeux le dernier chapitre de ces attentats. Comme l'ultime instruction que les terroristes tués avaient donnée à leurs complices : promettez-nous de ne jamais rien avouer.

L'autre enjeu de ces audiences fut de mettre en évidence la dimension politique de ces crimes. Car derrière l'image pittoresque de petits truands de banlieue que les accusés ont voulu donner d'eux se cache une violence qui avait pour but de terroriser toute la société française. Ces attentats contre *Charlie Hebdo* et les Juifs étaient une injonction à les faire disparaître de la vie publique. Ce procès fut d'abord celui de cette terreur politique qu'on nomme islamisme. Bien que tous les accusés n'aient pas le même niveau d'implication idéologique, on a pu déceler que certains d'entre eux étaient d'authentiques islamistes, malgré leurs efforts pour se faire passer pour de modestes malfrats.

Ce procès aura aussi forgé des certitudes. On peut aujourd'hui affirmer sans l'ombre d'un doute que Coulibaly s'était rendu à Montrouge pour tuer les enfants d'une école juive, qui devait ouvrir quelques minutes après son arrivée, et que c'est un accident fortuit de la circulation qui a perturbé son projet, avec la venue de la police municipale, dont Clarissa Jean-Philippe fut la victime. C'est aussi le courage extraordinaire d'un agent municipal de Montrouge - qui s'est battu à mains nues pour arracher à Coulibaly sa kalachnikov pendant que ce dernier visait sa tête avec son pistolet - qui a certainement déjoué les plans du terroriste et sauvé les enfants juifs de cette école.

On a aussi appris que Coulibaly avait commandé du matériel en trois exemplaires et qu'il devait probablement attaquer le magasin Hyper Cacher avec deux autres individus. Il s'y est rendu avec plus d'armes qu'il n'en pouvait utiliser, comme l'expliqua un commissaire. Ces armes auraient dû être celles de deux complices, qui ont visiblement fait faux bond à Coulibaly. Et on peut sérieusement se demander s'ils n'étaient pas présents parmi les 11 accusés.

Car il nous a fallu du temps pour découvrir et comprendre qui étaient ces personnage assis dans leur box. Au début, on se voulait prudent, pour éviter de prononcer des sentences expéditives. Mais après quatre mois en leur compagnie, les choses sont beaucoup plus claires. Si un procès en appel devait avoir lieu, nous n'aurions plus besoin d'autant de semaines pour faire leur connaissance. Désormais, nous savons qui ils sont vraiment.

La dimension politique de ces attentats, qu'on risquait de perdre de vue tant le procès fut riche et parfois confus, fut heureusement remise au premier plan grâce à la plaidoirie capitale de M<sup>e</sup> Richard Malka. Pendant qu'il martelait ses arguments, on pouvait voir à deux pas de lui, derrière la vitre du box, un accusé le fixer avec des yeux aussi noirs que le canon d'une kalachnikov. À chaque fois que M<sup>e</sup> Malka démontrait la malhonnêteté de ceux qui avaient reproché à *Charlie Hebdo* d'avoir publié les caricatures, ce présumé innocent hochait la tête de gauche à droite, pour contester tout ce qu'il entendait. Cet accusé qui, durant tout le procès, s'était fait passer pour un brave type égaré dans une affaire trop grande pour lui et qui avait présenté sa conversion à l'islam comme une lubie révélait soudain son authenticité à chaque phrase où M<sup>e</sup> Malka revendiquait le droit de dessiner ce que l'on veut dans ce pays libre qu'est la France.

Finalement, le verdict de ce procès, ce sont les lecteurs de *Charlie* qui l'ont prononcé : chaque semaine en tenant ce journal bien vivant entre leurs mains, six ans après son massacre. Comme l'a conclu M<sup>e</sup> Malka dans sa plaidoirie, on ne tue pas une idée. Surtout quand elle est la plus puissante et la plus exaltante de toute une vie : la liberté. ●

## UN DRAME DE NOËL



## C'est pourtant pas compliqué

## BLACK BLOC

Sous les pavés,  
tout et n'importe quoi

JEAN-YVES CAMUS

Si cela continue, la dénomination « black bloc » va entrer au *Dictionnaire de l'Académie française*. Elle aurait sa place dans la rubrique « Termes galvaudés », si elle existait. Car rappelons-le à tous ceux qui l'utilisent sans jamais lire la production des mouvances qui descendent dans la rue, le black bloc est une méthode de manifestation qui ne préexiste ni ne survit au cortège dans lequel il apparaît. À l'exception d'une infime minorité de parasites qui se greffent sur les « casseurs » pour voler, ces derniers se réfèrent à une idéologie, et la casse est pour eux un moyen d'action, pas un passe-temps gratuit. Ne pas comprendre cela revient à ne pas pouvoir efficacement contrer les agissements qui inquiètent jusqu'au sommet de l'État.

Nous sommes en présence d'une extrême gauche radicale dont le double objectif est l'abolition de l'État et celle du capitalisme. Pour bien la cerner, il faut oublier la carte de l'extrême gauche issue de Mai 68 : le trotskisme et le maoïsme ne sont plus que des ombres. La plupart des groupes radicaux qui manifesteront contre la loi « sécurité globale »

**Déclencher l'étincelle qui mettra le feu à la plaine**

se réclament du communisme libertaire (Union communiste libertaire ou UCL), du municipalisme libertaire ou de l'autonomie, et ceux qui ont étudié cette mouvance se souviennent du slogan « Autonomie et offensive ». Ce dernier terme dit assez que la radicalité ne peut s'accorder des postures « pacifiques ».

Détruire l'État et la société capitaliste suppose une attitude de rupture, et celle-ci se manifeste par le fait d'attaquer, « militairement » en quelque sorte, ce qu'on veut voir disparaître. Malgré les slogans oniriques hérités du situationnisme (« Nos désirs sont désordres... »), ceux qu'on nomme « casseurs » ne lancent pas un pavé dans une vitrine et n'attaquent pas les policiers avec des cocktails Molotov par jeu : ils le font pour déclencher l'étincelle qui mettra le feu à la plaine. Sauf que cette phrase signée Mao Zedong suppose que « les masses » embrayent sur le mouvement, ce qui ne semble pas le cas. D'où le risque que de petits noyaux militants, comme celui interpellé le 11 décembre pour projeter une action violente contre des policiers, choisissent de passer à ce qu'il faut bien appeler le terrorisme, habuelle méthode de fuite en avant des avant-gardes militantes dépourvues d'emprise et qui n'arrivent pas à déclencher la révolution. Il faut dire que les bases de la révolte sont confuses, notamment quand il s'agit de faire converger la mobilisation

pour les libertés publiques, celle contre l'« islamophobie » et un antiracisme d'inspiration indigéniste. La figure tutélaire du groupe arrêté le 11 décembre avait combattu au Rojava contre l'État islamique, avec les Unités de protection du peuple. Donc dans l'optique d'un municipalisme libertaire, féministe et anti-patriarcal. Or que trouve-t-on sur le site de l'UCL ? Un appel à manifester contre le « confinement autoritaire et ultralibéral », une rubrique « Féminisme » et un communiqué de soutien au Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) ! Sur un pareil mélange, l'extrême gauche restera groupusculaire, malgré la marmite sous pression que constitue la société française. ●

TCHÉTCHÉNIE  
Le tueur de Samuel Paty  
héros national

INNA SHEVCHENKO

Où le corps d'un terroriste doit-il être enterré, et comment ? Dans la capitale autrichienne, où, le 2 novembre, un sympathisant de Daech a tué quatre civils, personne n'a encore la réponse à cette question. Le cimetière islamique de Vienne a officiellement refusé d'inhumer l'assassin, et d'autres cimetières locaux ont suivi, tentant ainsi d'adopter une position ferme vis-à-vis des terroristes. Aboullakh Anzorov, l'assassin de Samuel Paty, a donc été enterré dans sa Tchétchénie natale, avec les honneurs, et il y a même été célébré comme un héros.

Le 5 décembre, une étrange annonce a été diffusée sur les réseaux sociaux tchétchènes : « *Le corps du héros est revenu dans sa patrie* ». Le lendemain, une cérémonie funéraire a eu lieu dans le village de Chalaji, où vit la famille Anzorov. Environ 200 personnes auraient assisté aux funérailles, au cours desquelles une foule d'hommes a porté le corps du meurtrier de Samuel Paty en criant « *Allahou akbar* » et en récitant à voix haute la *chahada* (profession de foi islamique) : « *Je témoigne qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et je témoigne que Mahomet est son messager* ». En plus, la sécurité a été assurée par 60 policiers, qui ont contrôlé l'entrée du village, en raison des restrictions liées à la pandémie, empêchant ainsi beaucoup de ceux qui voulaient « honorer le héros » d'assister à l'enterrement. Bref, un véritable événement !

Réagissant immédiatement à l'indignation de certains journalistes et commentateurs politiques, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a affirmé qu'il n'était pas au courant de ces funérailles, assurant que les autorités russes condamnaient sans réserve l'attentat terroriste commis par Anzorov.

Pourtant, la vision des autorités de la Tchétchénie (une des républiques de la Fédération de Russie) semble différer de celle du Kremlin pour ce qui concerne Anzorov. En effet, les leaders religieux et politiques tchétchènes avaient insisté ces dernières années pour que les terroristes et les meurtriers ne soient enterrés qu'en dehors des cimetières, et les dignitaires religieux avaient aussi souligné qu'il n'était pas non plus permis d'organiser des cérémonies religieuses pour les terroristes. L'homme qui a décapité Samuel Paty ne serait donc pas un terroriste aux yeux des autorités tchétchènes ?

Kheda Saratova, conseillère pour les droits humains de Tchétchénie (*rires*), a affirmé qu'Anzorov était surtout la victime de manipulations : « *Tout ce qui s'est passé est la faute des services secrets et des médias, qui parlent de « terrorisme islamique » et relient la religion au terrorisme. [...] Il est probable que les services secrets [en France] voulaient provoquer les musulmans* ». Quant au maire du village où vit la famille Anzorov, Salman Magomadov, il a aussi défendu la tenue des funérailles publiques du meurtrier de Samuel Paty : « *Pour l'ensemble du monde musulman, c'est un héros. En France, en Europe, les héros sont les hommes bleus [terme local pour désigner les homosexuels], mais pas ici* ».

Enfin, pour enfacer le clou, le lendemain de l'enterrement, la chaîne de télévision publique de la République tchétchène, Grozny, dont Kadyrov est le « président d'honneur », a diffusé un long reportage sur les funérailles. Aux côtés des membres de la famille célébrant et pleurant le jeune Aboullakh, « *qui n'a pas eu la chance de réaliser ses projets de vie* », le journaliste de la chaîne d'État a conclu que « *ce genre d'incident ne se produirait pas s'il n'y avait pas de provocation clairement islamophobe et une offense aux sentiments des croyants* ». En voilà au moins un qui pourrait travailler dans certains médias occidentaux. ●

## C'ÉTAIT AVANT #METOO

C'est une scène qui restera dans les annales comme le marqueur d'une époque. Dans le documentaire de Netflix *Chambre 2806*, consacré à l'affaire Strauss-Kahn, on revoit cet extrait de l'émission 93, *faubourg Saint-Honoré* de 2007, où Tristane Banon raconte l'agression qu'elle dit avoir subie de la part de DSK. Ardisson lance un « *j'adore!* » quand elle décrit la tentative de viol. Personne ne semble réagir. Ce n'est pas tant la (non-) réaction des convives qui est le plus révoltant : après cette émission, aucun journaliste n'a essayé d'enquêter sur le sujet – que ce soit ceux qui étaient autour de la table, mais aussi tous les autres, dont je fais partie. Il s'agissait pourtant d'une accusation contre un ministre de tentative de viol. Mais quelle rédaction aurait alors accepté de lancer une enquête sur le sujet ? À l'époque, tant qu'il n'y avait pas de plainte, on ne prenait aucun témoignage au sérieux, oubliant complètement la difficulté des femmes à se rendre au commissariat pour parler de violences. Aucun procureur, non plus, n'a cru bon de se saisir de l'affaire. Sans oublier plusieurs politiques qui étaient au courant et qui n'ont pas réagi. Cette scène et le silence judiciaire et médiatique qui s'ensuivit resteront certainement dans l'histoire des médias comme la marque d'un avant-#MeToo. Même si dans l'après-#MeToo, il y a toujours du boulot. Ainsi, Ardisson – lorsqu'il est invité à commenter cette scène en 2020 – montre qu'il n'a toujours rien compris quand il sort : « *Le libertinage, les soupers fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ça fait partie de la culture.* » Mais le viol, ce n'est pas du libertinage.

L. Daussy

# EFFICACITÉ SPECTACULAIRE DES VACCINS

Le CAC 40 est déjà guéri !

JACQUES LITTAUER

« Le CAC 40 boucle son meilleur mois en plus de 30 ans et le S & P 500 [l'indice des Bourses de New York] le meilleur novembre de son histoire » (*Les Échos*). « Record du Dow Jones : l'euphorie de la Bourse américaine en pleine pandémie » (*France 24*). Voilà ce qu'on pouvait lire en « une » de la presse financière ces derniers jours, le tout suivi des inévitables « Faut-il investir en Bourse ? » dans les journaux grand public.

Pourquoi la Bourse va-t-elle si bien, à Paris comme aux États-Unis ? Parce qu'elle est dans l'anticipation. Or, avec l'arrivée des vaccins, les traders sont heureux. Mais aussi, et surtout, parce que les camarades spéculateurs disposent d'une nouvelle assurance sociale, au moment où tant de gens de par le monde perdent la leur : les banques centrales. Celles-ci sont des institutions publiques, mais non étatiques, à l'image, par exemple, du Conseil constitutionnel. Elles peuvent émettre de la monnaie sans aucune limite.

Des économistes critiques leur avaient reproché d'être les servantes des marchés financiers. Dans notre pays, jusque dans les années 1970, la Banque de France appartenait à l'Etat, qui pouvait facilement s'endetter : l'Etat émet des obligations, et la Banque de France les achète avec les sous qu'elle fabrique dans ses caves. Mais cette dernière s'est d'abord vue interdite de financer l'Etat puis, dans la perspective de l'euro, elle est devenue indépendante de Bercy, avant d'être absorbée par la Banque centrale européenne (BCE).

## Le moral des traders n'est pas près de retomber

Les banques centrales ont longtemps sermonné les salariés. Si les salaires augmentaient trop, elles avaient une arme fatale : la hausse des taux d'intérêt qui, en renchérisant le crédit, empêche les entreprises d'investir, brise la croissance, fait s'accroître le chômage et donc calme les ardeurs de la CGT. Ce scénario n'a rien de théorique : il a été appliqué avec constance par la Banque de France dans les années 1990, afin de ramener l'inflation française à celle du niveau allemand, entraînant des suppressions d'emplois par centaines de milliers dans notre pays.

Les banques centrales ont longtemps été obsédées par l'inflation. Puis, avec la mondialisation, l'inflation a disparu. Pourquoi ? Parce que la concurrence féroce empêche les entreprises d'augmenter leurs prix. Et il y a eu 2008, la faillite de Lehman Brothers et le nécessaire sauvetage des banques. Les banques centrales ont fait tourner la planche à billets à fond, et mis leurs taux d'intérêt à 0 %, du jamais-vu. Résultat : toujours pas d'inflation.

Là, avec le Covid, des milliers de milliards d'euros, de dollars, de tout ce que vous voulez, ont été imprimés pour financer les plans de relance des États. Des milliers de milliards. Avec des taux d'intérêt toujours à 0 %. Et toujours pas d'inflation. Donc les marchés financiers ont compris que, quoi qu'il arrive – krach, pandémie, mort de VGE –, maman Banque centrale est là pour les réconforter avec son gros matelas de biffetons. Faire faillite leur est devenu impossible.

La BCE va continuer de racheter les dettes des États européens en 2021 et, en vérité, tant qu'il le faudra. De plus, les grosses boîtes, qui multiplient les plans de licenciements et bénéficient du chômage partiel, payé par l'Etat, continuent bien sûr de verser de gros dividendes à leurs actionnaires, à l'image de Carrefour ou de Danone<sup>1</sup>. Vous voyez donc que le moral des traders n'est pas près de retomber. Cela dit, ça fait longtemps qu'on vous le répète : si vous vouliez avoir une belle maison, ou même une maison tout court, fallait bosser à la Société générale, pas à l'hôpital Avicenne de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. •

1. « La crise n'a pas fermé le robinet des dividendes » (Le Monde, 30 novembre 2020).



# EN DIRECT DE LA FRANCE



## CODE D'HONNEUR

### VEOLIA N'AIME PAS LA CRITIQUE.

Le leader mondial de la gestion de l'eau et des déchets a en effet fait parvenir des mises en demeure (présentées à domicile par huissier) à des journalistes et des éditorialistes qui ont osé critiquer ou simplement s'exprimer sur son récent projet de rachat de son concurrent Suez - ce qui au passage le place en position de monopole en France. Il leur est demandé de prouver qu'ils ne sont pas « liés à Suez ou l'une de ses filiales ou sous-filiales aux termes d'un accord de quelque nature qu'il soit, écrit ou oral », et qu'ils n'ont « perçu ou pourraient percevoir une quelconque somme d'argent ». La déontologie contrôlée par le roi des poubelles, c'est logique. P. Chesnet



## IMMOBILIER

### SE LOGER À MONTPELLIER

risque de devenir un parcours du combattant pour les ménages les plus précaires. Quatre familles sur dix sont éligibles à un logement social dans le département. Et 24 000 demandes sont en attente pour la ville et sa métropole. Les associations sont très inquiètes depuis l'annonce du démantèlement d'un nouveau squat, prévu pour mars 2021. Dont beaucoup risquent de venir grossir les rangs des 1500 personnes sans abri recensées en 2019. Les plus chanceux déposeront un dossier sur une pile qui déborde. N. Hubert

## LIGNE DE VIE

J'AI MIS QUATRE ANS DE MA VIE et beaucoup d'argent dans ma société, et je risque de passer le reste de mes jours à payer des dettes. » « Ma compagne est salariée de la société. Si l'entreprise tombe, la famille tombe aussi. » « Ce salon de coiffure, c'est ma revanche sur la vie. Si je le perds, je perds tout. » Au bout de

la ligne dédiée du ministère des Finances (08 05 6550 50), des petits patrons confient leur désarroi. Il s'agit de prévenir les suicides, qui pourraient être nombreux parmi les restaurateurs, fondateurs d'écoles de danse, ou chauffeurs VTC, que le reconfinement met sur le flanc. Amis entrepreneurs, vous êtes dépressifs ? Pas de problème, l'Éducation nationale vous attend, nombreux postes à pourvoir. J. Littauer

## VENDETTA

DÉBUT DÉCEMBRE, la convention de Berne a pris la décision de ne pas renouveler le diplôme européen d'espace protégé de la réserve de Scandola, l'un des endroits les plus somptueux de la Méditerranée, située sur la côte ouest de la Corse, dans le golfe de Porto. Motif : surfréquentation touristique du site et manque de protection des espèces. Trop de bateaux, trop de visiteurs, de pollution, de pêcheurs-bracanniers, etc. L'assemblée politique corse a vu rouge et promet des mesures de rétorsion. Les indépendantistes ne placeront plus l'impôt révolutionnaire dans les banques suisses ? C. Ardid

## À POIL !

C'EST L'INFO LA PLUS DIFFUSÉE de la semaine : le joueur de babille Antoine Griezmann vient de rompre le contrat commercial qui le liait au géant chinois des télécoms Huawei, pour dénoncer la surveillance dont sont victimes les Ouïgours en Chine. S'il veut vraiment « respecter les droits de l'homme », il ne lui reste plus qu'à jeter son maillot, son short et ses chaussettes du FC Barcelone, sponsorisé par Nike, et ses pompes Puma - deux boîtes très « engagées » dans le travail forcé des Ouïgours. Et à quitter l'équipe de France, elle aussi habillée par Nike. P.C.



**Totem et Tabite****UN PEU D'AIR****YANN DIENER**

Je me souviens de Georges Perec à 11 ans, fuguant de chez ses parents d'adoption, tournant en rond dans les jardins des Champs-Élysées, traînant dans le métro, errant dans les souterrains de son passé fracassé, attendant toute la journée que quelqu'un lui parle. Coup de chance, le collège qu'il fréquente accueille une consultation psychopédagogique tout juste ouverte par des psychanalystes ; le jeune Perec va y rencontrer Dolto, et ça va changer sa vie. Toutes nouvelles dans les années d'après-guerre, les consultations de ce type ont vite montré leur intérêt et se sont généralisées dans tout le pays au début des années 1960, après un agrément de la Sécurité sociale. Il y a aujourd'hui 300 centres médico-psychopédagogiques (CMPP), avec souvent des listes d'attente : les instituteurs, les pédiatres et le bouche-à-oreille y font affluer des milliers de petits Perec, des gamins comme lui, cabossés, ravagés, inhibés ou psychosés.

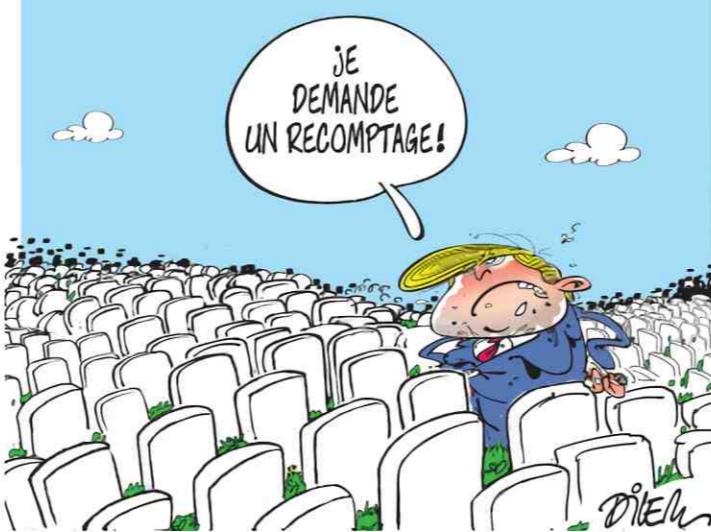
Mais ces établissements super vivants sont aujourd'hui considérés comme un luxe par les agences régionales de santé (ARS), qui somment les CMPP de laisser de côté leurs patients pour maintenant s'occuper exclusivement des enfants autistes ou TND (c'est un tout nouveau sigle pour «troubles neurodéveloppementaux»). Pourquoi cette attaque contre les CMPP ? Parce que le président Macron a, comme ses prédécesseurs, promis de s'occuper des autistes, mais qu'il n'y met pas plus de moyens que les autres. Alors les ARS, qui sont chargées de mettre en place ce énième pseudo-plan autisme, ont eu l'idée de génie de détourner les CMPP de leur mission. On déshabille Pierre pour habiller Paul, c'est aussi bête que ça. Si ce plan est appliqué, les actuels patients des CMPP resteront sur le carreau, et les associations de familles d'enfants autistes, qui ont besoin de structures plus adaptées, seront très déçues.

**Tenir face aux monstres de gestion**

Brahim Hammouche, qui a été médecin chef d'un secteur de psychiatrie et qui est aujourd'hui député de la 8<sup>e</sup> circonscription de la Moselle, vient d'interroger le ministre de la Santé à ce sujet lors d'une séance de questions au gouvernement. Dans sa réponse, le ministre rappelle que les CMPP se doivent de recevoir toutes les pathologies et demande aux ARS d'élaborer les éventuelles améliorations des établissements en concertation avec les acteurs de terrain. C'est le premier signe de respiration pour ce secteur pilonné depuis des années, et c'est un revers en particulier pour l'ARS de Nouvelle-Aquitaine, qui fait du zèle en la matière, en dézinguant systématiquement les CMPP de la Région.

Pour reprendre un peu d'air et tenir face aux monstres de gestion, on pourra aussi lire le très vivifiant *Manifeste pour une psychiatrie artisanale*, que vient de publier (chez Verdier) le psychiatre de service public Emmanuel Venet. Cette vitalité des psychs qui chaque jour montent au front du malaise contemporain, on la ressent également en lisant *Les Nouveaux Cahiers pour la folie*, une revue qui a la particularité d'être aussi faite par des patients ; le dernier numéro s'ouvre sur un texte intitulé « Nous les âmes vrilées » ; et puis on y trouve un texte passionnant du philosophe Stéphane Zygert sur la question de la norme et du handicap, ou encore ce pétillant courrier d'un lecteur qui se fait auteur en se déclarant *tripolaire* : à l'heure où tout le monde se pense simplement bipolaire, c'est vraiment rafraîchissant ! ●

1. Le comité de rédaction est animé par la psychanalyste Patricia Janody ; on peut lire ou commander la revue sur [epel-edition.com](http://epel-edition.com) ; [cahiers.folie@gmail.com](mailto:cahiers.folie@gmail.com)

**POUR UNE PSYCHIATRIE ARTISANALE****LE MONDE EN ROUE LIBRE****MISS FRANCE BEAUCOUP DE CANDIDATES...****... UN SEUL ÉCOUVILLON ÉLU****COVID-19  
300000 MORTS AUX ÉTATS-UNIS****DÉPISTAGE MASSIF AVANT NOËL :****PAS PLUS DE 5 PAR ÉCOUVILLON !****TOUT N'EST PAS NOIR**

**CHAMPAGNE !** Pas la peine d'insister sur la nature de la crise que nous traversons. Économiquement, c'est un Fukushima par jour. Et pourtant, pendant cette période, le « big business » continue. Airbnb par exemple : introduite en Bourse à 68 dollars, l'action s'est échangée à 146. C'est beaucoup, surtout pour une activité pratiquement à l'arrêt, le tourisme. Il y a deux manières d'interpréter ce chiffre. La première : le virus peut tout tuer, sauf le profit. La seconde : il existe encore des gens qui croient en l'avenir. G. Erner

**CAMISOLE DE FORCE**

**- SOIGNER L'HOMOSEXUALITÉ -** et « éviter des identités indésirables ». C'est le programme que proposera cette école initiée sous le patronage d'une congrégation évangélique locale qui ouvrira prochainement en Égypte. Laquelle prône le « pouvoir de Jésus » pour « guérir les populations LGBTQ ». Sauf que, comme le rappelle l'OMS, l'homosexualité n'est pas une maladie. À la différence des « troubles mentaux caractérisés par une combinaison de perceptions, de comportements et de relations anormales avec les autres » engendrés par la religion. P. Chesnet

**PRESSE LIBRE**

**UNE PRÉSENTATRICE DE TÉLÉ** et son chauffeur ont été tués par balle jeudi dernier à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. Malalai Maiwand, qui ne cessait de militer pour la cause des femmes et la liberté d'expression, a été abattue à la suite d'une fatwa lancée par Daech. Il s'agit du troisième meurtre d'un journaliste afghan depuis le début du mois de novembre, après celui d'Aliyas Dayee, qui travaillait pour Radio Free Europe, et de Yama Siawash, ancien présentateur de télé tué lors d'une attaque à la bombe à Kaboul. Ben oui, mais ils étaient peut-être islamophobes. C. Ardid

**DIEU EST AMOUR**

**PARTIE INTERVIEWER UN PRÊTRE** catholique dans le sud-est du pays, c'est un accueil plein de charité chrétienne qu'a reçu l'équipe de la BBC Nigeria. Roués de coups, leur matériel confisqué, les reporters ont dû faire front à un assaut en règle des paroissiens locaux, qui craignaient la diffusion d'une image négative de l'Église. C'est beaucoup plus positif comme ça. P. C.

**ESPÈCES MENACÉES**

**POUR RODRIGO DUTERTE**, le président philippin, les choses sont simples. Les trafiquants de drogue, les délinquants, on les flingue. Idem pour les opposants de tout poil, partis politiques, syndicats, associations féministes, étudiantes ou caritatives, désormais accusés par une commission sénatoriale de faire partie d'une cinquième colonne communiste – y compris des organisations cathos... – et de soutenir des actes « terroristes ». L'ouverture de la chasse aux sorcières est annoncée pour janvier prochain, avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi antiterroriste ultrarépressive qui devrait permettre de pratiquer, selon les traditions locales, l'abattage du troupeau. P. C.

**SURCHARGE PONDÉRALE**

**C'EST FAIT** : la masse totale des objets produits de la main de l'homme a dépassé cette année celle de toutes les entités vivantes sur cette planète. Bâtiments, routes, voitures, portables, masques FFP2 et derniers livres de Michel Onfray pèsent désormais plus lourd que toutes les forêts, tous les organismes – du microbe à la baleine – et tous les humains réunis. En 1900, les fabrications humaines représentaient seulement 3 % de la biomasse totale de la terre. Dans la balance, le plastique pèse le double de la faune terrestre, et l'homme produit chaque semaine l'équivalent de son propre poids, celui de près de 8 milliards d'individus. E. Lalande

# Une bouffée d'oxygène

## CADEAU DE NOËL (EUROPEEN) pour la Tunisie

FABRICE NICOLINO

La Tunisie. Sidi Bou Saïd et Djerba pour les ploucs d'ici, qui paient l'illusion et le décor. Derrière, il y a tout de même près de 12 millions d'habitants, dont tous ne sont pas des djihadistes prêts à fondre sur le touriste traité au thé à la menthe.

Or ils sont au sud. Or nous sommes du Nord, ce qui nous donne le droit de vomir dans leur encolure et de leur adresser par cargos entiers ce qu'on ne veut plus enterrer ou brûler chez nous. L'association Robin des Bois exhume une histoire qui ne trouvera jamais sa place entre les nouvelles de Laeticia et la mort de l'ami – des éléphants – Giscard.

Que raconte Robin ? Qu'en avril 2020, en pleine panique coronavirale, les affaires continuaient<sup>1</sup>. Un grand cargo quitte le port de Naples avec 282 conteneurs à bord, emplis jusqu'à la gueule de déchets ménagers et surtout hospitaliers. Le «sur-tout» est de moi, car enfin, faire voyager ainsi des boîtes de conserve et des restes d'ananas, est-ce bien raisonnable ? En revanche, n'est-il pas plus rentable, après avoir fait payer les hôpitaux, d'expédier lancettes, perfuseurs,

**Le trafic de déchets à destination de l'Afrique se fait au grand jour**

cathéters, aiguilles et poches de sang, éventuellement infecté, chez les pauvres, de l'autre côté de la Méditerranée ? Si.

Après examen de la presse tunisienne, voici ce qu'on peut reconstituer de cette belle coopération Nord-Sud. Soit un journaliste courageux, Hamza Belloumi, qui présente sur la chaîne de télé privée Elhiwar Ettounsi une émission très regardée, *Les Quatre Vérités*. En 2019, après un reportage sur une école coranique où les enfants sont maltraités, il obtient une protection policière.

Début novembre 2020, il révèle l'existence d'un contrat qu'on devine juteux entre une société italienne basée à Naples et une autre, tunisienne, installée dans le port de Sousse. Cette dernière, Soriplast, prétend être spécialisée dans le recyclage des plastiques, mais reçoit sans broncher, selon le contrat signé avec les Italiens, 121 000 tonnes de rebuts ensanglantés par an, au prix de 48 euros la tonne. Le reportage révèle que 70 conteneurs sont déjà sous scellés et 212 en attente – de quoi ? – sur le port de Sousse.

Bien entendu, la Tunisie a signé, comme l'Italie d'ailleurs, toutes sortes de jolis textes qui prohibent totalement ce genre

de trafics. Dans son cas, la convention de Bamako interdit l'importation en Afrique de tous les déchets dangereux, mais où est le mal, puisque cela fait marcher le commerce, et augmente d'autant le PIB d'un pays si tristement pauvre ?

Alors, dans une scène mille fois vue, on décide de faire péter le fusible de service, le directeur général de l'Agence nationale de gestion des déchets (Anged). Bechir Yahya est relevé de ses fonctions, et les ministères, dont celui de l'Environnement, font les gros yeux, feignant de s'étonner qu'une telle horreur puisse se passer dans un pays si bien administré. Quant à la Direction générale des douanes, sans doute la mieux placée pour s'interroger sur 121 000 tonnes et des centaines de conteneurs, elle se montre, la charmante, «réservée».

Oui et en effet, faut voir. Haythem Zaned, son porte-parole : «*Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur cette affaire, car elle fait l'objet de litige avec la société en question.*» Ainsi va le monde réel, dont ne parle jamais personne. À quand une inspection générale des docks de tous les ports français ? En France, le trafic de déchets à destination de l'Afrique se fait au grand jour. On sait depuis une enquête de Coraline Salvoch et d'Alain Pirot que 60 % de nos déchets électroniques finissent là-bas<sup>2</sup>. En plaçant un GPS sur un vieux ordinateur déposé au coin d'une rue parisienne, ou une télé, ils ont pu suivre, et nous avec, leur grand voyage jusqu'à Lagos (Nigeria) ou Accra (Ghana). Que ne ferait-on sans ces décharges à ciel ouvert, où des gosses de 10 ans, pieds nus, font des feux de camp avec notre filasse électronique et nos chers vieux disques durs ?

Notons qu'il n'y a pas que des mioches : regardons ensemble les belles aventures d'Awal Mohammed, brûleur sur la décharge d'Agbogbloshie, dans la banlieue d'Accra<sup>3</sup>. ●

1. [robindesbois.org/les-cargos-de-dechets-voyagent-malgre-la-pandemie-covid-19](http://robindesbois.org/les-cargos-de-dechets-voyagent-malgre-la-pandemie-covid-19)

2. [film-documentaire.fr/4DACTION/w\\_fiche\\_film/55455\\_1](http://film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/55455_1)

3. [youtube.com/watch?v=mIINGjJK-M](https://www.youtube.com/watch?v=mIINGjJK-M)

## MACRON, l'homme qui parlait plus vite que sa parole

«*J'irai au bout de ce contrat moral qui nous lie.*» Ces mots fantaisistes sont de notre Macron préféré, le 29 juin 2020, face à 150 citoyens de la Convention climat. Les 150 sont porteurs de 149 propositions que le président s'engage à défendre, à l'exception de trois d'entre elles, pour lesquelles il abat, dit-il, un «*joker*». Les autres seront transmises «*sans filtre*» soit aux députés, soit par référendum à tous les Français.

Et puis, on part en vacances, les lobbies frappent à la porte grande ouverte de l'Élysée, et finalement tout devient à la fois brumeux et orageux. Alors parle le réalisateur Cyril Dion, l'un des animateurs de la convention. Il a compris sans peine qu'un bel enfumage se prépare, et lance, mi-novembre, une

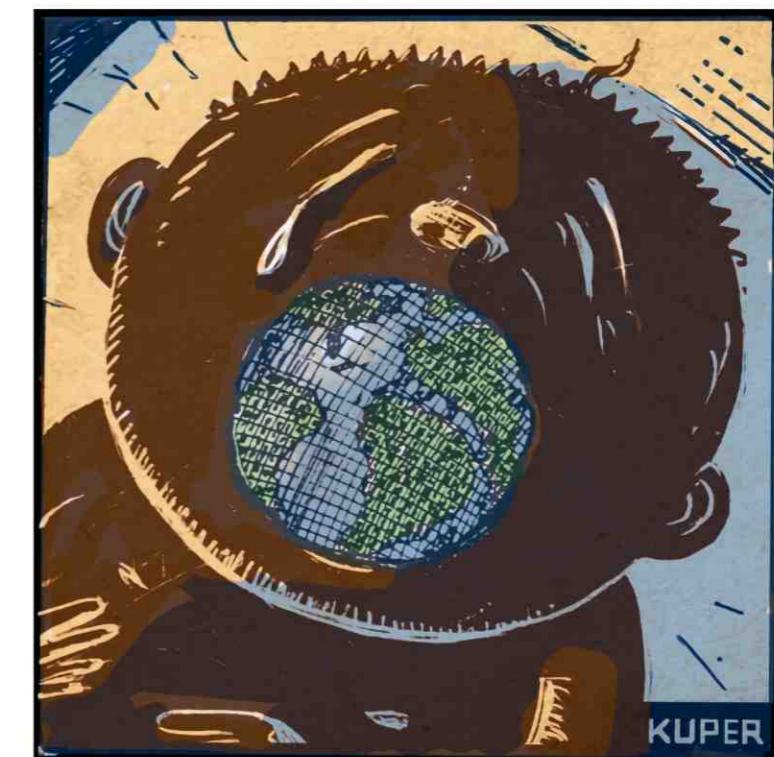
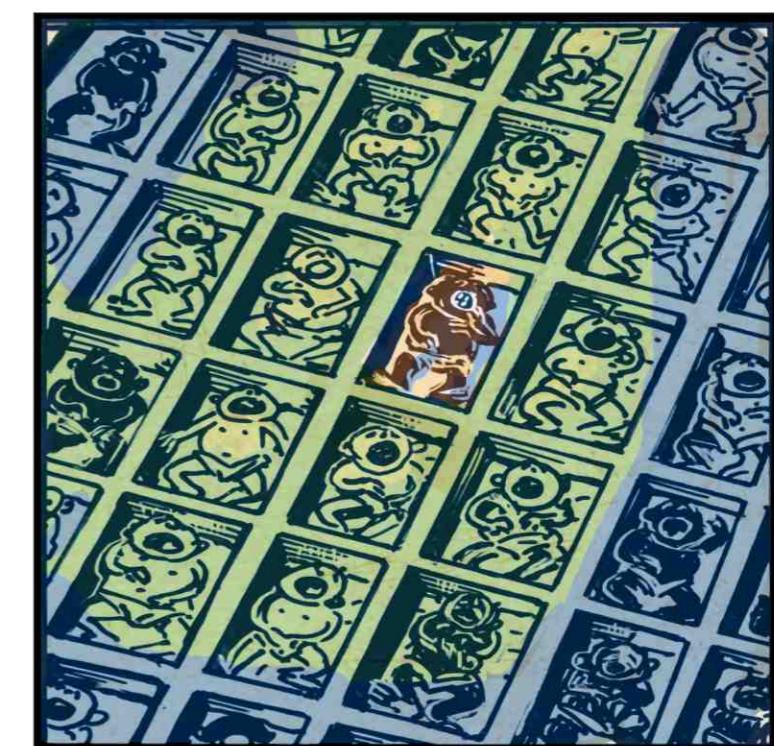
**Cyril Dion a compris qu'un bel enfumage se prépare**

pétition qui dit l'essentiel : «*La parole présidentielle n'est pas respectée.*»

Là-dessus, Macron pique sa crise, façon trépignements et coups de talon dans la moquette. Le 4 décembre, dans une interview à Brut destinée pourtant à amadouer la jeunesse, il compare l'attitude de Dion à celles des «*fainéants*» qui veulent tout sans seulement discuter. Il précise : «*Je suis vraiment très en colère contre des activistes qui m'ont aidé au début et qui disent maintenant "il faudrait tout prendre".*» Il a les boules, le pépère, faut le comprendre.

Dion est en effet tenu pour être «*constructif*». Ne pas trop compter sur lui pour plastiquer le siège de Bouygues ou enlever Barbara Pompili. Il paraissait donc être le bon personnage pour le scénario élyséen, qui consiste à tout faire pour affronter miss Le Pen au second tour de 2022. Et gagner.

Mais les temps ont peut-être changé depuis le funeste Grenelle de l'environnement de 2007, manipulé par Sarkozy. Dion, visiblement piqué au vif par les attaques de Macron, lui a aussi sec répliqué : «*Tenir parole, pour un président de la République, c'est le socle de nos démocraties.*» Ajoutant plus tard : «*Soit il est frappé d'amnésie, soit il est de très mauvaise foi et je penche pour la deuxième hypothèse.*» Oui, les choses changent (un peu).





## Dans le jacuzzi des ondes



### CASANOVA AU PAYS DU BREXIT

**PHILIPPE LANÇON**

Comme le Brexit arrive, on ira bientôt peut-être dans l'île à la manière de Casanova : en terre, sinon étrangère, du moins singulière. C'est donc un bon moment pour lire *Histoire de ma vie*, dans la dernière et excellente édition de la collection «Bouquins», chez Robert Laffont<sup>1</sup>. Dans le troisième et dernier volume, le célèbre aventurier commence par relater son séjour britannique. À peine a-t-il débarqué, en 1763, qu'il note : «L'île qu'on appelle Angleterre est d'une couleur différente de celle qu'on voit sur la surface du continent. La mer est extraordinaire en qualité d'Océan, puisqu'elle est sujette au flux, et au reflux, l'eau de la Tamise a un autre goût différent de celui de toutes les rivières du monde. Les bêtes à cornes, les poissons, et tout ce qu'on mange est différent en goût de ce que nous mangeons, les chevaux sont d'une espèce particulière jusque dans la forme, et les hommes ont un caractère à part commun à toute la nation, qui lui fait croire d'être supérieure aux autres. C'est une imagination commune à toutes les nations; chacune se croit la première. Elles ont toutes raison.» On ne saurait tordre plus délicatement le cou au nationalisme. Casanova ? L'horrible élite amorphe et cosmopolite.

Il y avait 40 000 prostituées à Londres au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'industrie du capitalisme naissant produisait autant de vices, sinon plus, que d'objets manufacturés. Quand il arrive, Casanova a 38 ans, et il compte bien profiter des plaisirs qu'offre la capitale à qui a les moyens de se les payer. Le statut des prostituées, leur éducation et leur condition sont variables. Cela va de l'actrice renommée à la fille des rues. «Prostituée» est un grand chapeau pour tant de situations. Ces femmes ont souvent du caractère, l'esprit libre, Casanova l'apprendra vite à ses dépens ; mais la question du consentement ne se pose pas dans les termes d'aujourd'hui. Ce qu'on appelle le libertinage est un estuaire où se mélangent toutes sortes d'actions, de réactions, d'intérêts, de puissances, de soumissions. La civilité et la séduction nourrissent la violence et l'exploitation. Elles ne s'y opposent pas.

**Ce n'est pas parce qu'on a niqué dans un carrosse qu'on a gardé les vaches ensemble**

Vers minuit, à la sortie d'un parc voué aux plaisirs, il ne trouve pas de carrosse pour rentrer. «Une jolie femme qui voyait ma détresse», écrit-il, propose de le conduire chez lui. Dans le carrosse, après quelques échanges de courtoisie, «je baise ses mains, puis sa jolie figure, puis sa belle poitrine, et ne trouvant au lieu de résistance que la plus douce complaisance, et le rire de l'amour, je n'en doute plus, et je lui donne la plus grande conviction que je la trouvais parfaitement à mon gré». Qu'en termes galants ces choses-là sont dites. Ils se quittent bons amis, sans même s'être identifiés. Un autre jour, il tombe sur elle dans un salon. Il se nomme, elle l'écoute d'un air poli, mais dit qu'elle ne peut le présenter à personne, puisqu'elle ne le connaît pas. «Je vous ai dit mon nom, madame, lui dit-il. Est-ce que vous ne me remettez pas ?» Elle répond : «Je vous remets très bien ; mais ces folies-là ne forment pas un titre de connaissance.» En résumé, et pour le dire vulgairement : ce n'est pas parce qu'on a niqué dans un carrosse qu'on a gardé les vaches ensemble. «Les bras me tombèrent à cette singulière réponse», ajoute Casanova. «Elle poursuivit à lire tranquillement sa gazette.» Bientôt, il apprend que c'est une célèbre danseuse, Madame Binetti. Il l'a rencontrée naguère, à Stuttgart, d'où elle l'a aidé à s'évader. Il avait oublié ; elle, non. Comme nous aimeraient avoir les Mémoires de Madame Binetti !

Bien des choses stupéfient notre homme dans l'île, à commencer par les repas : «L'Anglais est criofage [autrement dit, il mange du mouton]. Il ne mange presque pas de pain, et prétend d'être économique en ce qu'il épargne la dépense de la soupe, et du dessert; ce qui me fit dire que le dîner des Anglais n'a ni commencement ni fin.» À Londres, mieux vaut payer en billets qu'en or, car la banque est plus digne de confiance que Dieu lui-même. Des hommes se vendent au coin des rues pour être faux témoins dans des procès. Le sens de la liberté est particulier. Si un bandit vous arrête, mieux vaut lui donner une petite bourse réservée à cet effet que de lui faire la morale ou le tuer. Si vous le tuez, vous serez pendu, car nul n'a le droit de tuer un Anglais. Quant à la morale, à lui seul de décider s'il doit ou non la suivre. Il prend ses risques, et il la connaît. ●

1. Établie par Jean-Christophe Igolens et Érik Leborgne.



# CULTURONS NOUS

LUNÉVILLE  
EN 2003



LUNÉVILLE  
EN 2020



## CULTURE CLIENTS

**C'EST FAIT ! LA VILLE DE LUNÉVILLE** (Meurthe-et-Moselle) n'a plus de théâtre. Enfin, plus précisément, plus de scène conventionnée. Au prétexte que le public boudait la programmation de La Méridienne, jugée « élitiste » par la nouvelle municipalité (*lire Charlie n° 1475*), la maire a décidé de déconventionner ce lieu de culture et de création. Pour voir autre chose que du théâtre de boulevard, de l'opérette ou des comiques sur les planches, ses administrés devront aller jusqu'à Nancy. Fini aussi les subventions publiques qui permettaient de proposer des billets à prix très doux et de mener une politique culturelle à destination des publics scolaires ou de ceux qui ne poussent pas naturellement la porte d'un théâtre. Bah, tant qu'il reste la télé !

N. Devanda

## NOËL ROUGE

**SAUVER NOËL !** C'est avec ce mot d'ordre en tête que les Wriggles, affrontant tous les périls sanitaires, toutes les vagues épidémiques passées, présentes et à venir, ont entrepris d'offrir aux Français, en récompense de leurs sacrifices, un mini-album exceptionnel à offrir à mammy et papy pour les consoler de bouffer de la dinde froide dans la cuisine pendant que vous vous empiffrez au salon. Sept chansons pleines à craquer d'un esprit de Noël quelque peu perverti, où le Petit Papa

du même nom est un drôle de type à qui il arrive de drôles d'histoires. Ne soyez donc pas étonnés d'entendre résonner, en cette douce-nuit-sainte-nuit, non pas les traditionnelles clochettes de traîneau qui font rêver les enfants sages, mais le rire sardonique et glaçant d'un clown qui vient veiller sur le sommeil agité des petits orphelins. Indispensable au pied du sapin, à acquérir chez tous les bons disquaires pas encore en dépôt de bilan.

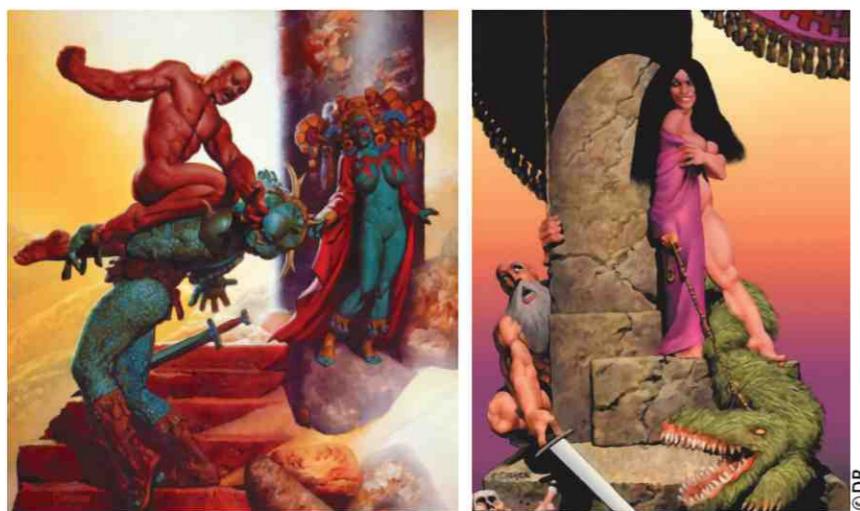
G. Biard

• 7 chansons de Noël, *les Wriggles* (Blue Line Records).

## RICHARD CORBEN (1940-2020)

**SURTOUT, NE DITES PAS QUE VOUS AIMEZ RICHARD CORBEN.** « Quoi ? Ces histoires de types stupides et musclés sur des fonds violet et orange de mauvais goût ? » Surtout, gardez pour vous que Corben, à travers ses histoires mauvaises genre d'heroic fantasy et ses chroniques horribles, a dessiné ce que l'on n'oserait plus dessiner : héros priapiques, héroïnes à la poitrine démesurée, scènes de violence jubilatoires, fantastique débridé. Gardez pour vous que vous adorez vous repaître de ses illustrations si finement ou outrageusement contrastées, que vous partagez en secret sa mammophilie (Corben était aux seins ce que Crumb est aux jambes...). Surtout, n'ébruitez pas que l'un des génies graphiques du siècle vient de nous quitter. Gardez tous ces trésors pour vous, et tant pis pour les autres.

Foolz



## LAÏCITÉ THÉORIE DE L'ÉVOLUTION, DU BIG BANG À NOS JOURS



## Vivrensemble



### LES CORBEAUX SONT DE RETOUR

GÉRARD BIARD

C'est un vrai tir de barrage. La présentation en Conseil des ministres, le mercredi 9 décembre, du projet de loi «confortant le respect des principes de la République» a provoqué une sévère remontée de bille chez les lèche-cul-bénit, désormais ouvertement déchaînés contre une laïcité qu'ils ne prennent même plus la peine de flanquer d'un adjectif infamant. Plus le temps de finasser, c'est bien le principe qui est ouvertement visé et qu'il faut abattre. En quelques jours, dans des journaux de droite comme de gauche, se sont succédé «enquêtes» et tribunes sur cette nouvelle «*religion laïque*» qui menace, au choix, soit de faire basculer la France dans la dictature, soit de livrer notre société chrétienne multimillénaire aux hordes de Sarrasins.

Le 7 décembre, dans *Le Monde*, on pouvait lire une enquête d'une belle faux-culterie sur les réseaux «*laïcards*», soi-disant triomphants et «prêts à toutes les compromissions avec la droite et l'extrême droite». Le lendemain, dans *Le Figaro*, Jean-Marie Rouart, plus illuminé que jamais, dénonçait ce «*laïcisme*» froid et sans âme, incapable de voir la beauté du «sacré», et appelait à un renouveau catholique pour faire barrage à l'islamisme. Bref, à une guerre des religions, ou plutôt à une libre concurrence, car nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle. Le 9, dans *L'Obs*, c'est Régis Debray qui était convoqué pour mettre en garde contre «l'instauration officielle d'un athéisme militant». Pas gêné, l'ex-roadie du Che pousse de surcroît l'escroquerie jusqu'à l'ignoble en citant à tort et à travers, pour appuyer ses élucubrations, Bernard Maris...

Mais le texte le plus révélateur et le plus enragé, c'est *Libération* qui l'a publié, le 9 décembre toujours. Il s'agit d'une tribune titrée «Les forcenés de la République», cosignée par

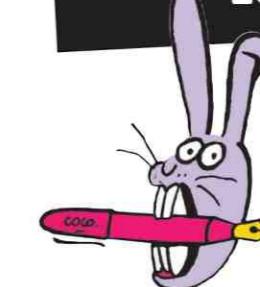
**Le diable laïc** une paire d'universitaires comme il faut, Sandra Lau-

gier et Albert Ogien, qui vomit avec une haine décomplexée les «exaltés de la laïcité», et avec eux cette République -ils n'osent pas écrire la «Gueuse», mais le cœur y est - qui serait en «croisade contre une minorité». Pour les deux clercs de campus, la laïcité serait responsable de toutes les plaies qui sont tombées et tomberont un jour sur la démocratie. En vrac, et sans rire, l'interdiction des langues régionales, la colonisation, l'interdiction de filmer la police en action, le «marquage informatique des enfants» -visuellement, on fait grand cas des fake news du *Washington Post* à la fac-, les méchantes critiques sur la «cancel culture»... Ce serait elle, et non les dogmes religieux, qui dirait «comment les filles doivent s'habiller» ou «quels rayons alimentaires sont fréquentables», elle encore qui écraserait les aspirations démocratiques, elle toujours qui s'opposerait à la musique et au divertissement... En cherchant un peu, on doit bien lui trouver quelque responsabilité dans le réchauffement climatique -la loi de 1905 a été votée en pleine industrialisation, c'est bien la preuve qu'il n'y a pas de hasard...

Ces délires atteignent des sommets de grotesque, c'est un fait. L'ennui, c'est qu'ils vont alimenter les inévitables débats autour de ce projet de loi bien mal emmanché, qui a déjà changé deux fois de nom et compte des opposants farouches au sein même de la majorité. L'offensive est lancée, la cible est désignée et les coups viendront de partout. Les «corbeaux» en soutane, qui, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, faisaient feu de tout bois contre la «Gueuse» laïque, n'ont plus le même look. Mais ils sont toujours vigoureux, ne lâchent jamais l'affaire, et ont racolé de nouvelles recrues, dont les plus dangereuses se parent du masque du «progressisme» et de la pensée critique. Plus question de prendre de gants, le mot d'ordre est clair : enterrer définitivement cette insupportable laïcité qu'ils ne font même plus semblant d'accepter «inclusive» ou «ouverte». ●



## Les Puces



### BELLES CHOSES À PICORER

LUCE LAPIN

Sur Twitter, le 7 décembre, l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA) a déclaré qu'elle avait «fait inscrire à l'ordre du jour des travaux du CNEAb [Comité national d'éthique des abattoirs] la possibilité pour un éleveur d'exclure un animal de l'abattage sans étourdissement et, pour améliorer leur information, l'harmonisation des tickets de pesée afin que le mode d'abattage y soit clairement indiqué», ce que me confirme au téléphone Frédéric Freund, que j'interromps en plein sauvetage de vaches et de moutons. Le directeur de l'OABA émet une réserve : «Est-ce que les représentants des éleveurs qui siègent au CNEAb sauront se faire les porte-parole de la base?»

Il y vivra heureux, en compagnie de deux chevaux, toute sa vie. Le 19 novembre, l'OABA a accueilli Édouard, un âne «très bavard», me dit Frédéric, à Comes (Pyrénées-Orientales), dans son Troupeau du bonheur. La truite Wallita a également rejoint le Troupeau récemment. À commander : le calendrier de l'association ([oaba.fr/calendrier-2021](http://oaba.fr/calendrier-2021), ou OABA, Maison des vétérinaires, 10 place Léon-Blum, 75011 Paris).

Le président de No Corrida, Roger Lahana, est en contact avec les organisations de protection animale internationales. Ponctuelle, sa lettre d'information tombe tous les premiers du mois. Les nouvelles inédites de la corrida, en Europe et dans le monde, et de l'avancée, réelle, vers l'abolition, c'est No Corrida

([nocorrida.com](http://nocorrida.com)) qui les donne. J'y ai appris qu'on compte 89 % de corridas en moins cette année en Espagne qu'en 2019. À lire absolument : *Corrida la honte* ([nocorrida.com/boutique](http://nocorrida.com/boutique)), parce que c'en est une! La présidente fondatrice de l'Alliance anti-corrida ([allianceanticorrida.fr](http://allianceanticorrida.fr)), Claire Starozinski, annonce 85 % de corridas en moins pour la France.

Dix années de lutte, résultat : la ferme-usine «des 1000 vaches» arrête la production de lait en janvier prochain! Bravo à Novissen ([novissen.com](http://novissen.com)), association citoyenne, accompagnée par les ONG de protection animale (lire aussi p. 9). Quel devenir pour les vaches? À suivre!

Coécrit avec Catherine Derieux, *Le Guide vegan L214* (éd. Arthaud, octobre 2020, en librairie ou sur [vegan-pratique.fr](http://vegan-pratique.fr)) est destiné à tous, car instructif et inventif, pour apprendre comment remplacer la viande, les produits laitiers, les œufs, même occasionnellement. À cela s'ajoutent des informations d'ordre général. Les recettes, nombreuses, sont faciles, même pour les nuls comme moi. Sa «Pyramide alimentaire», sous la forme d'un très grand et beau poster, vous indique où trouver les protéines, le calcium, les vitamines... À offrir et à s'offrir! ●

Un beau cadeau pour Noël : *La Vie sous la mer*, de Florence Pinaud (éd. Actes Sud Junior, à partir de 9 ans) : [luce-lapin-et-copains.com/2020/11/22/la-vie-sous-la-mer](http://luce-lapin-et-copains.com/2020/11/22/la-vie-sous-la-mer) ([lucelapinetcopains@gmail.com](mailto:lucelapinetcopains@gmail.com)).



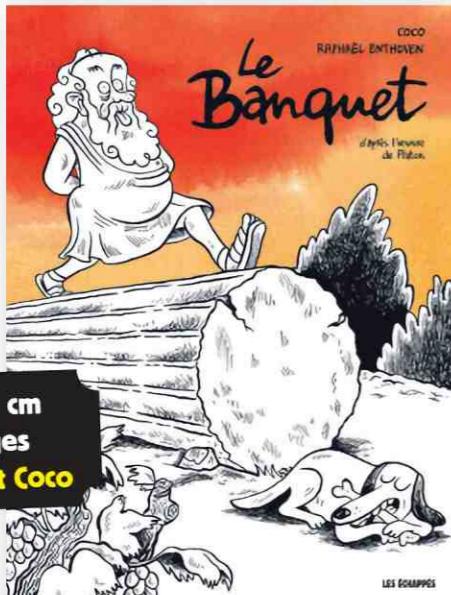
Pour les fêtes,  
**CHARLIE HEBDO**  
vous fait un sacré cadeau !

**CHARLIE HEBDO**  
directement chez vous  
pendant 6 mois

+ LE BANQUET  
D'APRÈS L'ŒUVRE DE PLATON

**59€**

Au lieu de 97,90 euros, prix normal de vente\*



21 x 29,7 cm  
112 pages  
Enthoven et Coco

Profitez-en sur [boutique.charliehebdo.fr](http://boutique.charliehebdo.fr)  
OU en renvoyant le bulletin ci-dessous.

\* Offre spéciale réservée aux nouveaux abonnés en France métropolitaine  
valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Chacun des éléments de cette offre peut être acquis séparément : chaque numéro de Charlie Hebdo au prix de 3 euros et Le Banquet au prix de 19,90 euros + 5 euros de frais de port.

**JE SOUHAITE RECEVOIR  
CHARLIE HEBDO PENDANT 6 MOIS\*  
ET PROFITER DÈS MAINTENANT DU LIVRE  
« LE BANQUET »**

\* soit 26 numéros en version papier et numérique

Retournez ce bulletin ainsi que votre règlement à l'ordre des Éditions Rotative à:  
**CHARLIE HEBDO BP 50311 75625 PARIS CEDEX 13**  
ou abonnez-vous en ligne sur [abo.charliehebdo.fr](http://abo.charliehebdo.fr)

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

JE PROFITE DE L'OFFRE SPÉCIALE AU TARIF DE 59€  
ET JE CHOISIS MON MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque à l'ordre des Éditions Rotative

Par carte bancaire (CB, Visa, Eurocard)

Numéro : \_\_\_\_\_

Expire le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Cryptogramme \_\_\_\_\_

Date et signature (obligatoire)

J'accepte de recevoir les offres de **CHARLIE HEBDO**

J'accepte de recevoir les offres des partenaires choisis  
par **CHARLIE HEBDO**

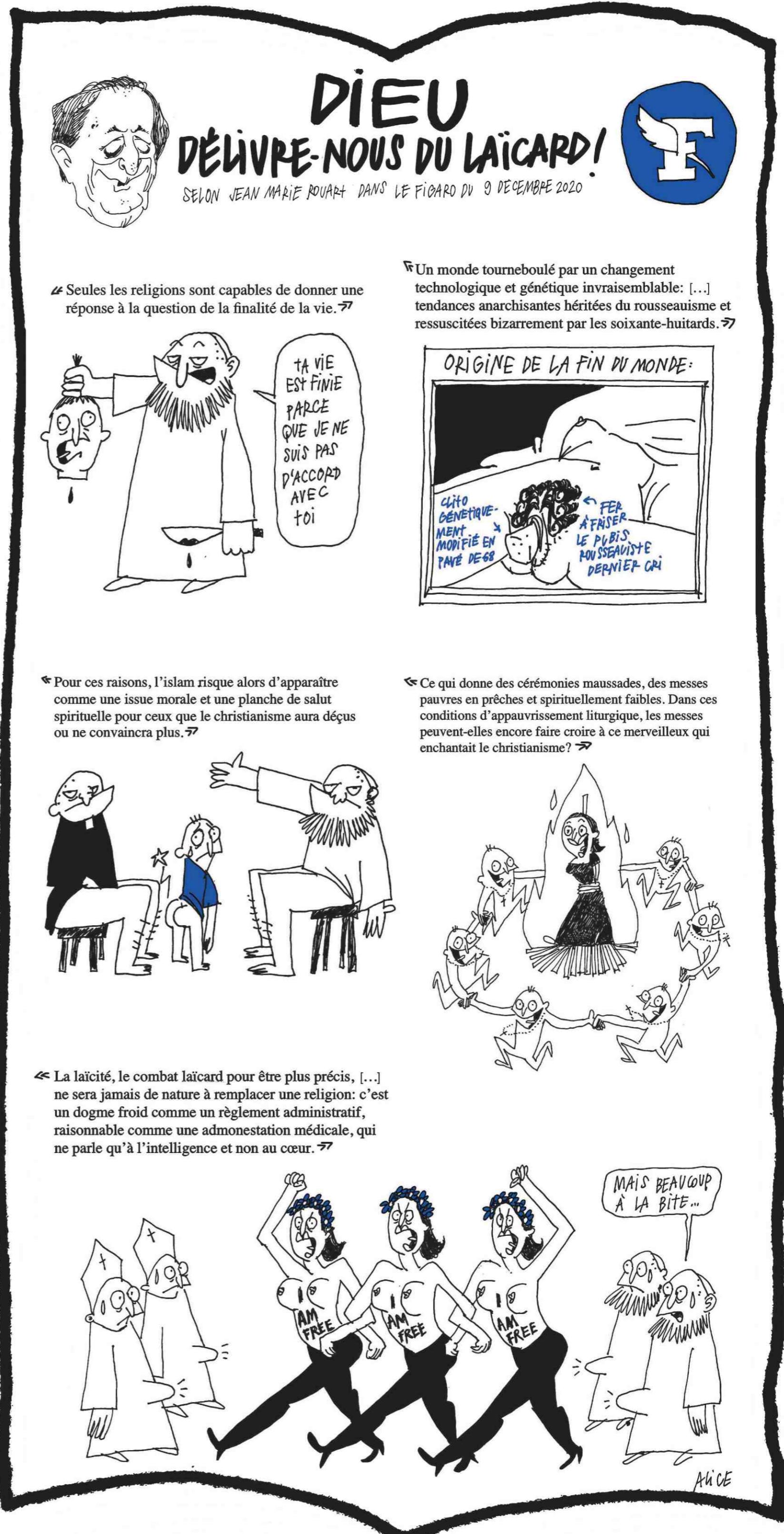
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous avez droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Ce droit peut s'exercer auprès du service abonnement de **CHARLIE HEBDO** BP 50311 - 75625 Paris Cedex 13.

1482/16122020

**CHARLIE HEBDO** Fondateur Cavanna Président, Directeur de la publication  
Riss Directeur général Julien Serignac Rédacteur en chef Gérard Biard  
Rédaction redaction@charliehebdo.fr Standard 0185730601  
Abonnement, anciens numéros angelique.abo@charliehebdo.fr  
Éditions Rotative, BP 50311, 75625 Paris Cedex 13. SAS les éditions Rotative,  
entreprise solidaire de presse - RCS Paris B 388 541 336.  
Commission paritaire n° 0422C82683 ISSN 1240-0068  
Imprimé en France par un groupement d'imprimeurs.  
Les manuscrits et dessins ne seront pas renvoyés.



10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org



# Charlie Making of

## HAENEL ET BOUCQ

### au pays de la justice

Dans les coulisses d'un procès qui aura explosé toutes les limites.

**YANNICK HAENEL**

**N**ous avons été présents chaque jour, Boucq et moi, du 2 septembre au 16 décembre (je n'ai personnellement craqué qu'une seule journée). Si l'on excepte la longue période de suspension due au Covid d'un accusé, qui a creusé un trou énorme au milieu de ce procès, nous avons passé presque trois mois au tribunal. J'ai compté : ça fait 55 jours d'audiences, et en moyenne 8 heures par jour. Calculez : on est restés assis sur un banc en plastique de la salle d'audiences au moins 440 heures.

Pas étonnant que j'aie mal partout : et même si, comme une mémère, j'ai très vite apporté un coussin pour protéger mon coccyx fêlé par une chute dans l'escalier une nuit d'insomnie (due aux cauchemars kouacho-coulibaliens), mon auguste postérieur a souffert, mais ma nuque aussi, et mon dos. Je vous épargne les cernes, le stress, l'accablement, la rage ; par pudeur, je ne parlerai pas du chagrin : endurer le procès de *Charlie*, de l'Hyper Cacher et de Montrouge nous aura coûté beaucoup d'énergie, mais nous aura ouverts au monde de la justice, à ses codes et ses rituels, à l'intensité de la passion qui fait se lever les avocats et qui déchainne des libertés contradictoires.

Boucq, lui, n'a jamais faibli : il faut dire que question postérieur il était gâté, les dessinateurs ayant droit à un fauteuil rembourré. Je ne sais comment il a réussi à créer ses chefs-d'œuvre sur ses genoux, alors même qu'il avait à peine la place de croiser les jambes. La vérité, c'est que Boucq, en plus d'être un artiste, est un athlète qui s'entretient, tandis que je suis un écrivain, c'est-à-dire un mélancolique qui aime le chablis.

**Un passage dans la clairière entre les vivants et les morts**

Vous vous souvenez de la couverture d'*Astérix et Cléopâtre* : «La plus grande aventure qui ait jamais été dessinée», comme il était écrit avec autodérision ? Y figurait toute la liste du matériel qui avait été nécessaire à sa réalisation, du nombre de gommes aux litres de bière : eh bien, pour vous raconter chaque jour le procès des attentats, pour vous en transmettre l'image la plus juste, Boucq a rempli 413 feuilles A3 et utilisé 37 recharges d'encre de Chine pour son stylo-pinceau japonais. Il a épuisé 1 boîte entière d'aquarelles et vidé 2 seaux de 2 l d'eau. Deux blocs de papier blanc, 1 de papier aquarelle et 1 autre de papier kraft d'une cinquantaine de pages chacun ont été nécessaires pour que chaque jour vous puissiez voir ce qu'on n'a pas le droit de photographier ni de filmer (et qui, d'ailleurs, même si l'on en avait le droit, n'apparaîtrait pas, car seul le dessin capte l'insaisissable).

Quant à moi, gigotant sur mon banc pendant 440 heures pour épargner mon coccyx, j'ai noirci deux gros cahiers de 400 pages, soit 800 pages de notes, et vidé le tube d'encre de 21 stylos-billes Bic. Je me suis réveillé à 4 h 30 tous les matins pour écrire ma chronique et l'envoyer à 7 heures à notre chère équipe Web, Julia, Natacha, Lorraine, Laure et Xavier, avant de filer au tribunal, ce qui fait 165 heures d'écriture (je fais le calcul pour la fiche de paie). Au final, j'aurai donc écrit à peu près 300 pages, c'est-à-dire, pour être précis, 428 293 caractères.

Pour accomplir ce devoir quotidien, je ne sais à quoi carbure Boucq, même si je soupçonne des vertiges secrets (un homme qui court chaque jour est-il réellement sain ?), mais moi, j'ai eu besoin de 16 tubes d'Efferalgan, de 8 tubes de Guronsan, mais aussi de bonnes doses de guarana et de diverses vitamines. Je resterai pudique sur la consommation excessive de vin blanc occasionnée par la pression, et ses



conséquences en termes de cholestérol, que je compte bien mettre sur le compte des dégâts collatéraux. Le cholestérol, chez *Charlie*, relève-t-il de l'accident de travail ? J'attends une réponse des syndicats.

Alors, qu'avons-nous vécu en entrant dans ce «*pays inconnu*», comme l'appelle Boucq ? Une très grande chose, une chose plus grande que nous : la manifestation de la vérité. Un événement qui marquera les annales de la justice. Une plongée dans l'espèce humaine et ses abîmes. Une écoute continue des souffrances. Une tentative de compréhension des pires crimes et de la délinquance. La violence, encore la violence, toujours la violence.

Il y a eu des journées traversées par un «pourquoi ?» qui met à nu la criminalité de l'espèce humaine, qui interroge l'horreur de l'islamisme radical et la pulsion de mort qui anime les hommes.

Des journées entières à se pencher sur les engrenages secondaires qui occupent le fond réel des passions humaines ; et le cœur informulable et pathétique des actions qui conduisent au malheur. Il y a eu, sous nos plumes, l'assemblée des vivants qui ne brûle que pour les morts, il y a eu des réalités étrangères à toute preuve, et qui, peut-être, n'existent qu'à travers l'esprit. Et puis notre passion inlassable de dessiner, de noter, de raconter, d'analyser, qui à la fin convertit l'innommable en quelque chose comme un poème judiciaire et métaphysique.

Comment coexister avec le mal ? Les dispositifs de sécurité n'ont cessé d'être renforcés, et pourtant les attentats ont continué.

Nous avons vécu plus de trois mois avec des scènes de crime. Elles sont apparues dans nos nuits, leur écho peuple nos dessins et nos textes.

Il y a un moment, lorsqu'on écrit le matin avant le lever du jour, lorsqu'on dessine longuement à l'audience, où l'on rejoint ce point de solitude qui contient le monde, où l'on devient capable de lire l'invisible. L'émotion prend alors la forme d'une lumière qui vous guide à travers la forêt des morts, celle que les criminels veulent toujours recouvrir de mensonges. Et voici qu'en vous perdant à travers ce pays inconnu vous accédez à cette clairière où toutes les paroles convergent.

Boucq en capte l'esprit, il en attrape les couleurs les plus secrètes d'un trait noir, tandis qu'ouvrant mon cahier de notes, je mobilise un langage enfoui pour faire entendre ce qui se manifeste d'une manière contradictoire et brouillée, humaine, trop humaine : la vérité, peut-être, le mensonge, souvent.

La mort est le vrai sujet de ces 55 jours d'audiences, de ces 413 feuillets A3, de ces 300 pages de chroniques. La mort ne se dessine pas, la mort ne s'écrit pas, et pourtant Boucq et moi nous l'avons vue. Nous n'avons fait qu'interroger ce passage dans la clairière entre les vivants et les morts. Et grâce au procès, nous avons appris que les humains sont vivants parce qu'ils parlent des morts. ●

# CHARLIE HEBDO

Les couvertures auxquelles vous avez échappé



## Labourage et pâturages

Le Sénat veut lutter contre le suicide des agriculteurs. Ils pourront appeler vingt-quatre heures sur vingt-quatre Karine Le Marchand sur son portable.

## Devoir de mémoire

Selon *Time*, 2020 serait la pire année de l'Histoire. Juste devant la prohibition entre 1939 et 1945.

## Miasmes

Dupont-Aignan a rencontré Bolsonaro au Brésil. Bolsonaro, les gestes barrières, décidément, il s'en fout complètement.

## Poire à lavement

L'Agence européenne des médicaments ciblée par une cyberattaque. La chouette clouée sur la porte de l'agence n'a pas suffi pour éloigner le mauvais sort.

## Police scientifique

Des chercheurs pensent possible un lien entre ménopause et Covid. L'affaire Jonathann Daval relancée.

## Escroc

Uber laisse tomber son projet de taxi volant. Mais garde son projet de taxi voleur.

## Chalut l'artiche !

La France salue sobrement la mémoire de Giscard d'Estaing. Par une minute de chilene.

## Mr Bricolage

Au Sri Lanka, un remède miracle contre le Covid mis au point par un menuisier attire les foules. Les cercueils mis au point par les médecins attirent beaucoup moins.

## Maréchal, nous voilà !

Le président Sissi a reçu la plus haute distinction française à Paris. Un abonnement gratuit à *Charlie Hebdo*.

## On peut pu rien dire

Une présentatrice de télévision afghane tuée par balle. Dommage, juste la semaine où elle devait passer sur RMC aux *Grandes Gueules*.

## Processus de paix

En 2024, Israël va tenter une seconde fois de poser un appareil sur la Lune. Un tank de Tsahal, en cas d'intifada.

## Grenelle de la police

Création d'un comité d'évaluation de la déontologie policière. Le temps de comprendre ce que ça veut dire, t'as perdu un œil et pris une matraque dans le cul.

## Denier du culte

L'Église catholique de France a perdu 40 % de ses ressources en 2020. Elle n'a même pas de quoi payer 30 deniers à Judas.

## Plaisir d'offrir

À Besançon, 2,5 tonnes de plaques d'égout volées. Y en a qui ont déjà pris de l'avance pour leurs cadeaux de Noël.